



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE



Présidente :

Marie FRANEY,
Enseignante, formatrice de futurs enseignants

Vice-Président :

Yannick GEDEAS,
Chef de service des urgences de l'Hôpital de Bourges

Trésorier :

Nicolas GÉRARDIN,
Gestionnaire de ressources

Membres :

Denis COLLET,
Chef d'entreprise et formateur

Hélène DE CHÂTEAU-THIERRY,
Dirigeante d'Association ESMS

Nicolas DUCHÊNE,
Dirigeant entreprise Espaces Verts, Formateur
paysagiste



Mot du président



Chers adhérents, bénévoles, équipiers, partenaires et amis,
C'est avec une immense fierté et une profonde émotion que nous avons célébré les 30 ans de notre association en 2024. Trois décennies de combat incessant contre toutes les formes de vulnérabilité, trois décennies d'engagement pour un monde plus juste et solidaire. Ce jubilé marque une étape significative dans notre histoire collective, une occasion de célébrer les progrès accomplis et de rendre hommage à ceux qui ont contribué à cette belle aventure humaine.

Nous tenons à exprimer notre profond respect et notre gratitude à nos équipes de travailleurs sociaux, d'accompagnateurs sociaux, d'encadrants et de soignants qu'ils soient médecins, infirmiers, aide-soignants. Leur travail remarquable, leur dévouement et leur professionnalisme sont les fondements de notre action. Grâce à eux, nous pouvons offrir un soutien précieux à ceux qui en ont le plus besoin, et faire une réelle différence dans la vie de nombreuses personnes. Leur engagement quotidien est une source d'inspiration pour nous tous.

Notre mouvement tire également sa force de l'union de plusieurs associations régionales (IMANIS Centre-Val de Loire, IMANIS Occitanie et IMANIS Bourgogne-Franche-Comté). Ce groupe qui associe diversité et compétences, est notre plus grande richesse.

Ensemble, nous formons un réseau solide et dynamique, capable de répondre aux défis complexes de notre société et aux catastrophes qui se multiplient. Cette synergie est la clé de notre succès et de notre capacité à innover et à nous adapter. Elle nous permet de porter haut les valeurs de solidarité, d'équité et de respect qui nous animent.

Cependant, nous savons que le combat est loin d'être terminé. Les défis sont nombreux et les besoins immenses. Nous sommes donc résolu à poursuivre notre mission avec la même volonté et le même professionnalisme qui font notre force depuis 30 ans. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un avenir meilleur, où chacun trouve sa place dans le respect de sa dignité d'homme et de femme.

Merci à tous pour votre engagement, votre confiance et votre soutien indéfectible. Ensemble, faisons de notre association un phare d'espoir et de solidarité pour les années à venir. Que cette célébration soit le point de départ d'un nouveau chapitre, encore plus riche et prometteur.

Avec toute notre reconnaissance,

Marie FRANÉY
Présidente d'IMANIS



Sommaire

• Histoire	p°6
• Raison d'être	p°7
• IMANIS en quelques chiffres	p°8
• Valeurs associatives	p°9
• Valeurs des équipes	p°10
• Égalité Femmes - Hommes	p°11
• Qualité	p°12
• Confiance	p°17
• Partenaires	p°18

IMANIS CENTRE-VAL DE LOIRE p°20-97

• Conseil d'administration	p°21
• Mot du Président	p°22
• Territoire	p°23
PÔLE URGENCE SOCIALE	p°25-45
• Accueil de jour	p°26
• Epicerie & Partage	p°28
• Jardimanis	p°30
• Epicerie Sociale Itinérante	p°32
• Les Groupes d'Intervention Rapide (GIR)	p°34
• Service de Prévention Spécialisée	p°36
• SIAO-115	p°38
• Permanence Juridique	p°40
• Transport À la Demande (TAD)	p°42
• Vroom	p°44
PÔLE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	p°46-59
• Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)	p°45
• Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES)	p°50
• Centre d'Accueil pour Mineurs non Accompagnés (CAMINO)	p°52
• SAS - Hébergement Temporaire	p°54
• UKRAINE	p°56
• Français Langue Étrangère (FLE)	p°58
PÔLE SOS FEMMES	p°60-71
• Centre d'Hébergement d'Urgence Périnatal (CHUP)	p°62
• Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	p°64
• SOS Femmes	p°68
• Service d'Écoute, de Soutien et d'Accompagnement Mobile (SESAM)	p°70
PÔLE HABITAT	p°72-87
• Accueil de nuit	p°74
• Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)	p°76
• Centre d'Hébergement d'Urgence Temporaire (CHUT)	p°78
• Hébergement de Stabilisation	p°80
• Placement extérieurs	p°82
• Inter médiation Locative (IML)	p°84
• Pension de Famille (PF)	p°86
PÔLE SANTÉ	p°88-97
• Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)	p°90
• Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)	p°92
• Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)	p°94
• Lits Halte Soins Santé (LHSS)	p°96

IMANIS OCCITANIE p°98-117

• Conseil d'administration	p°99
• Mot du président	p°100
• Territoire	p°101
PÔLE URGENCE SOCIALE	p°102-105
• SIAO-115	p°104
PÔLE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	p°106-113
• Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES)	p°108
• UKRAINE	p°110
• Français Langue Étrangère (FLE)	p°112
PÔLE HABITAT	p°114-117
• Accueil de nuit	p°116

IMANIS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ p°118-125

• Conseil d'administration	p°119
• Mot du président	p°120
• Territoire	p°121
PÔLE HABITAT	p°122-125
• Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)	p°125



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

IMANIS regroupe des associations régionales d'intervention sociale et médico-sociale coordonnées par une association nationale. Elles répondent toutes de la loi de 1901.

Notre organisation est le fruit de l'engagement désintéressé de plusieurs bénévoles qui s'indignent de voir des gens à la rue et décident de créer des lieux d'accueil. Les équipes combattent localement le mal logement et la précarité. Les professionnels bâtiront des réponses successives aux problématiques d'accueil, de soins, d'hébergement, de logement et d'accompagnement des publics vulnérables.

Plusieurs histoires associatives se sont mêlées pour donner naissance à IMANIS :

- Association ADAJ - Loiret créée en 1994, devient IMANIS en 2007
- Association Chrysalide - Loiret crée en 2007, rejoint IMANIS le 1er janvier 2017
- Association Oxygène - Loiret créée en 2012 rejoint IMANIS le 1er septembre 2017
- Association Cher Accueil créée en 1992 rejoint IMANIS le 1er janvier 2018
- IMANIS GROUPE naît fin 2021 • IMANIS Tarn devient IMANIS Occitanie en 2022 et Imanis devient IMANIS Centre-Val de Loire

Fortement ancrée en région Centre- Val de Loire et Occitanie, IMANIS est membre actif des réseaux nationaux, Boutiques solidarité et Pensions de famille de la Fondation pour le logement des défavorisés.

FONDATION
POUR LE **LOGEMENT**

“ CONSTRUIRE ENSEMBLE UN AVENIR AUTONOME ”



Urgences Sociales



Solidarité Internationale



SOS Femmes



Habitat



Santé



IMANIS en quelques chiffres



2000 personnes accompagnées chaque jour
sur nos 35 établissements



35 maisonnées
établissements ou services répartis dans les
régions Centre-Val de Loire, Occitanie et
Bourgogne-Franche-Comté



+ de 320 000 nuitées/an
hébergement et logement des personnes
défavorisées sur l'ensemble de nos sites



+ de 100 000 appels/an
IMANIS pilote les SIAO-115 du Tarn et du Loiret



+ de 650 000 repas/an
nombre de repas offerts aux usagers sur
nos établissements



+ de 150 équipiers
travailleurs sociaux, infirmiers, médecins,
accompagnateurs sociaux, permanenciers d'urgence,
coordinateurs... tous travaillent main dans la main qu'ils
soient bénévoles ou salariés

« Le **SEL** de l'existence est essentiellement dans le **POIVRE** qu'on met » Alphonse ALLAIS.

Les valeurs associatives se résument en **6 promesses** :

- P**roximité mailler les territoires en valorisant la proximité
- O**uverture respecter les principes d'inconditionnalité; de non jugement et de laïcité
- I**nventivité rechercher l'amélioration constante de nos prises en charge
- V**alorisation s'appuyer sur les potentialités et non sur les difficultés
- R**éciprocité faire avec
- E**ngagement être volontaire et engagé pour l'autre





Les valeurs des équipes se caractérisent en **3 promesses** :

Solidarité Exemplarité Loyauté



Solidarité

La solidarité fait partie de la signature associative : Imanis, acteur solidaire. Bien plus qu'un slogan, la solidarité représente l'axe central de notre action. Être solidaire en direction des plus démunis mais aussi envers ses collègues. La notion d'équipe est essentielle et ne se décrète pas. Ce sont dans nos actes quotidiens de soutien et d'entraide entre collègues, entre services, entre territoires... que nous ferons naître ou fructifier cette valeur fondatrice.

Exemplarité

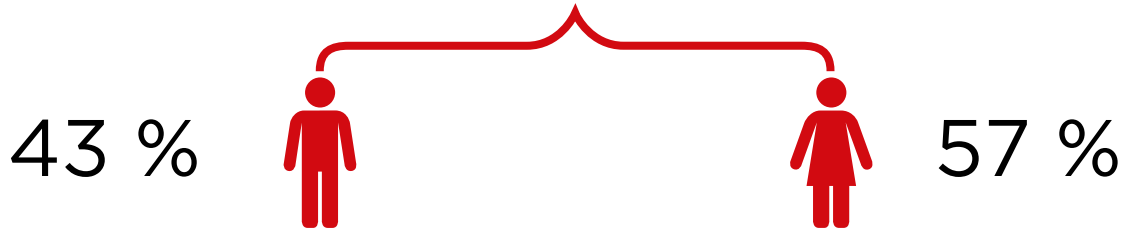
Appliquer à soi ce que l'on dit, c'est d'abord montrer les bonnes pratiques en étant conscient des rôles de chaque acteur de l'association et de leur complémentarité. L'exemplarité ce n'est pas être parfait ou refléter la perfection, mais impulser une éthique et de la sincérité au sein du lieu de travail. En effet, on ne peut attendre des autres qu'ils suivent les règles que l'on a fixées seulement si on les respecte nous-mêmes.

Loyauté

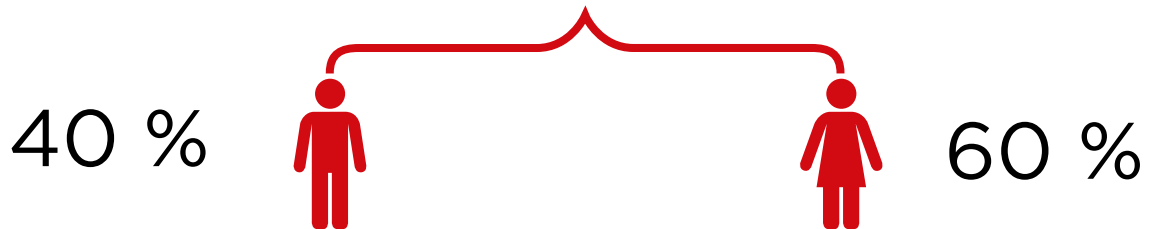
Il n'y a pas de relation durable sans confiance mutuelle. Aussi, seules les valeurs fortes de bonne foi, de franchise et de sincérité formeront les bases de notre relation professionnelle.

Le dialogue direct, respectueux et honnête sera maintenu tout au long de notre partenariat.
« La loyauté est le bien le plus sacré du cœur humain » Sénèque.

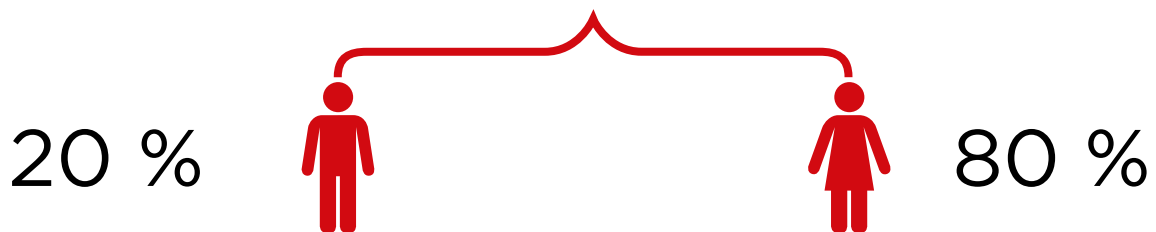
CONSEIL D'ADMINISTRATION



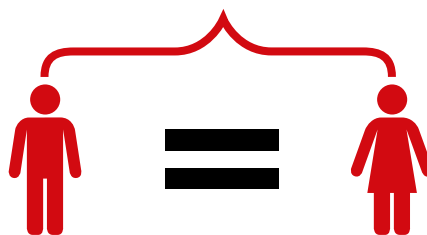
CADRES



TOTAL ÉQUIPES



RÉMUNÉRATION



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



12

réunions de travail du
COFIL en 2024



3 ruches parrainées =

280 pots de miel offerts



8 accueils

au duoday*

*Une entreprise, une collectivité ou une association accueille une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire, pour une journée nationale. Au programme : découverte du métier, participation active et immersion en entreprise.

-RSE- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

La raison d'être d'IMANIS : « Construire ensemble un avenir autonome » traduit à elle-seule toute l'importance qu'elle accorde à la RSE depuis ses 30 années d'existence. Si nos missions premières sont d'accueillir, héberger, nourrir, soigner et accompagner les personnes en situations de précarité, il nous importe de les mener en pleine conscience de l'impact qu'elles peuvent avoir dans le contexte sociétal et environnemental actuel, ainsi que d'impliquer systématiquement les personnes prises en charge, dans nos actions (quand elles sont concernées). Notre objectif est que leur passage chez nous leur permette de gagner en autonomie sur tous les plans et qu'elles puissent, à leur tour, être ambassadeurs de la RSE. IMANIS a été la deuxième association à obtenir le LABEL Lucie en 2013 et n'a de cesse d'évoluer dans ses engagements RSE, politique portée par toutes les parties prenantes internes et promue auprès des bénéficiaires, afin de les rendre acteurs (et pas seulement consommateurs) de la société dans laquelle ils évoluent.



ArtIMANIS

Face à la crise des matières premières, à la raréfaction des ressources, au franchissement des limites planétaires, aux pollutions et la saturation des biens de consommation, le COPIL RSE d'IMANIS souhaite sensibiliser régulièrement les publics accueillis sur les établissements et a lancé ce projet au cours de la Semaine Européenne du Développement Durable 2023.

L'objectif était de mettre en valeur les talents artistiques présents au sein de l'association et créer des œuvres sur le thème de la solidarité, dans une démarche RSE, en impliquant les équipes et les bénéficiaires et sans effectuer aucun achat (uniquement avec des matériaux de récupération).

Transformer des matériaux de récupération en œuvres d'art, c'est donc le défi qu'ont relevé 13 établissements, en quelques mois. Cette exposition, présentée en mai 2024, est une façon différente d'aborder la question de la conscience écologique et une occasion de partager cette réflexion avec le public. L'initiative du COPIL RSE IMANIS est de montrer l'infinité de possibilités du recyclage, dont les œuvres de toutes sensibilités surprendront petits et grands !

Semaine Européenne du Développement Durable

SEDD 2024

La SEDD est un temps fort du calendrier RSE chez IMANIS, et cette troisième édition a été une nouvelle occasion de sensibiliser à l'agenda 2030 et aux objectifs de développement durable, en focalisant sur la santé, la sécurité et le bien-être au travail.

Cette semaine était donc particulièrement dédiée aux équipiers et nombre d'entre eux ont pu participer à des animations thématiques sur différents territoires.

Afin de nous épauler dans cette initiative, nous avons sollicité des partenaires aguerris, maîtres de leur sujet et eux même engagés dans une démarche RSE.

Ainsi, nos deux partenaires apicoles ont pu partager leur passion et promouvoir l'importance de préserver la biodiversité et de soutenir la filière du « vrai » miel français, à la fois dans le Loiret et le Tarn.

Le duo de Centaure a eu pour mission d'inculquer aux participants un état permanent d'éveil aux risques routiers en travaillant sur le savoir, savoir-faire et savoir-être.

L'association Addiction-France 18 a animé une belle après-midi autour des pratiques addictives, à Vierzon, qui aurait mérité davantage de temps à en croire les regrets exprimés par les participants...

Harmonie Mutuelle nous a accueillis dans ses locaux d'Orléans pour un fabuleux TOFFU QUIZZ, moment à la fois instructif et très ludique !

Ces animations sont venues en complément des informations thématiques matinales.

Au total, du 30 septembre au 4 octobre, sur 5 jours de SEDD, ce sont 5 visios, suivies de 5 animations sur les thèmes de l'alimentation, les risques de la sédentarité, la sécurité routière, les addictions et la santé environnementale qui ont été proposées par le COPIL RSE et ses partenaires engagés.



La RSE et l'apiculture : un engagement pertinent

IMANIS s'est engagée à parrainer 3 ruches sur ses différents territoires d'implantation : Centre Val de Loire et Occitanie.

La RSE repose sur trois piliers indépendants : le pilier économique, social, et environnemental.

L'apiculture s'intègre parfaitement à ces trois piliers.

Les abeilles jouent un rôle essentiel pour notre sécurité alimentaire et pour la préservation de l'environnement. Il est essentiel d'en prendre soin et de la préserver.

En choisissant d'intégrer l'apiculture dans sa RSE, IMANIS choisit un domaine qui revêt une importance capitale, à la fois pour l'environnement, l'économie et la société.

C'est une responsabilité que nous devons assumer collectivement. Cela va même au-delà de l'apiculture et de la RSE, c'est un enjeu vital pour notre avenir.

L'apiculture permet de :

- Sensibiliser à la nature, à la pollinisation et à la biodiversité
- S'impliquer dans la préservation de l'environnement
- Soutenir la filière apicole
- Consommer localement

Les salariés ont eu le plaisir de recevoir chacun un pot de miel issu des ruches parrainées.

Des animations ont été proposées sur la vie de la ruche à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, avec dégustations et visite du rucher.



Les Achats Responsables au Cœur de la Politique RSE d'IMANIS

Dans un contexte où la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) devient une priorité, IMANIS s'engage résolument dans une démarche d'achats responsables. Cette politique vise à intégrer des critères éthiques, sociaux et environnementaux dans nos processus d'approvisionnement, tout en soutenant l'économie locale et européenne.

IMANIS a mis en place une politique d'achats qui privilégie les produits fabriqués en France ou en Europe. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de réduire notre empreinte carbone, de soutenir les emplois locaux et de garantir des normes de qualité et de sécurité élevées. En choisissant des fournisseurs proches, nous pouvons échanger sur nos valeurs RSE, nous minimisons les impacts environnementaux liés au transport et favorisons une économie circulaire.

En 2024, plusieurs initiatives concrètes illustrent notre engagement :

- Renouvellement du Parc Automobile : Nous avons opté pour des véhicules Renault, Dacia, Peugeot et Fiat, assemblés en France ou en Europe. Ce choix s'inscrit dans une logique de soutien à l'industrie nationale et de réduction de notre empreinte écologique grâce à des véhicules plus économes en énergie.
- Remplacement des Cafetières : Les machines Nespresso sont progressivement remplacées par des cafetières Malongo, fabriquées en France. De plus, cette transition vers une marque reconnue pour son engagement en faveur du commerce équitable et de la durabilité permet de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des producteurs.

Adopter une politique d'achats responsables présente de nombreux avantages :

- Réduction de l'Empreinte Carbone : En privilégiant des produits locaux et durables, nous contribuons à la lutte contre le changement climatique.
- Soutien à l'Économie Locale : En achetant auprès de fournisseurs français et européens, nous participons au développement économique régional et à la création d'emplois.
- Amélioration de l'Image de Marque : Une politique RSE forte renforce notre crédibilité auprès de nos clients, partenaires et collaborateurs, qui sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux et sociaux.

La politique d'achats responsables d'IMANIS est un pilier essentiel de notre stratégie RSE. En intégrant des critères de durabilité dans nos choix d'approvisionnement, nous contribuons à un avenir plus respectueux de l'environnement et des communautés locales. Cette démarche est non seulement bénéfique pour notre association, mais aussi pour l'ensemble de la société.

Ensemble, faisons de chaque achat un acte engagé pour un monde meilleur.

LABEL LUCIE

Labellisée



RSE Positive
labellucie.com



Gouvernance
responsable et
transparence



Respect des
individus



Qualité de
vie au travail



Protection de
l'environnement



Éthique des
pratiques



Produits et services
responsables



Engagement
pour l'intérêt
général

IMANIS obtient le renouvellement du Label LUCIE !

Après plusieurs années d'engagement en faveur de la RSE, IMANIS a obtenu le maintien de la labellisation LUCIE le 30 janvier 2024, pour la 3ème fois consécutive depuis 2013.

Label de référence en matière de RSE en France, aligné sur la norme internationale de la responsabilité sociétale (RSE), l'ISO 26000, cette distinction démontre l'engagement d'IMANIS dans une véritable démarche de respect de toutes ses parties prenantes (bénéficiaires, collaborateurs, fournisseurs, partenaires...) conformément aux principes du

développement durable. Par l'obtention de ce label, IMANIS s'engage donc dans une démarche structurante d'amélioration continue, pour devenir plus responsable. Pour obtenir le label, un audit externe a été réalisé sur site par le cabinet BAKER TILLY selon un référentiel aligné sur la norme internationale ISO 26000 autour de 7 thématiques centrales ci-dessus.

Un comité de labellisation indépendant composé d'experts de la RSE a ensuite attribué le label après avoir examiné le rapport de l'évaluateur et les engagements pris par IMANIS pour progresser au cours des 4 prochaines années.

En obtenant le maintien du Label LUCIE, IMANIS montre qu'elle exerce son métier avec un haut niveau de responsabilité.

«Il n'est pas facile de faire la différence entre ceux qui ne font que parler de RSE et ceux qui ont un engagement réel et sérieux. C'est maintenant possible avec LUCIE !» - ALAN FUSTEC, Président du Label LUCIE

Pour rappel, IMANIS a officialisé son engagement RSE dès 2012, par l'adoption d'un AGENDA 21 proposant des actions concrètes adaptées au fonctionnement et aux missions des établissements de l'association.



Imanis adhère au syndicat employeur NEXEM regroupant 11 000 établissements qui emploient 330 000 salariés du secteur social et médico-social. Imanis souscrit aux accords de branche des centres d'hébergement et de réinsertion sociale pour offrir à ses équipes des conditions de travail sécurisées et valorisantes. L'association Imanis est fière de cet engagement volontariste en faveur de ses équipes salariées.



IMANIS Fédération a été créé pour mettre en commun et optimiser les fonctions support (RH, budget, mise en paiement, force d'achat...). La pré-comptabilité est réalisée par Imanis Fédération qui est en relation avec les comptables des associations membres.



KPMG Montargis

Aux côtés des dirigeants depuis plus d'un siècle, KPMG accompagne près de 30 % des PME, 50% des ETI, 47 000 des petites entreprises, de très nombreuses start-ups et plus de 6 500 entités de l'économie sociale et solidaire et 6 000 références dans les collectivités publiques. KPMG Montargis assure l'intégralité de la comptabilité d'Imanis. Le cabinet assure la clôture des comptes et rédige les comptes de résultats et bilans.

KPMG Bourges

Avec plus de 17 000 clients, les 600 spécialistes de KPMG, tous experts de la gestion sociale, proposent une offre de gestion de la paie et d'accompagnement du secteur social et médico-social. Le cabinet KPMG Bourges assure les paies des associations du groupements.



L'intervention d'un commissaire aux comptes est nécessaire pour les associations qui reçoivent des subventions publiques supérieures à 153 000 euros. Le cabinet CORTET de MENETOU-SALON assure la certification des comptes de l'association. Il contrôle les comptes annuels comprenant le compte de résultat et le bilan financier. Il peut certifier avec ou sans réserves ces comptes, voire il peut refuser la certification.



Partenaires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nous remercions la DREETS Centre-Val de Loire, DDETS du Loiret, DDETSPP du Tarn, DDETSPP du Cher, DDETSPP de la Nièvre, Métropole d'Orléans, Agglomération Montargoise et rives du Loing, ARS CVDL, Département du Loiret, Département du Cher, Ville de Bourges, Villes de Vierzon, Fondation pour le logement des défavorisés et les nombreux partenaires qui accompagnent nos actions au quotidien.

PARTENAIRES



Chers partenaires,

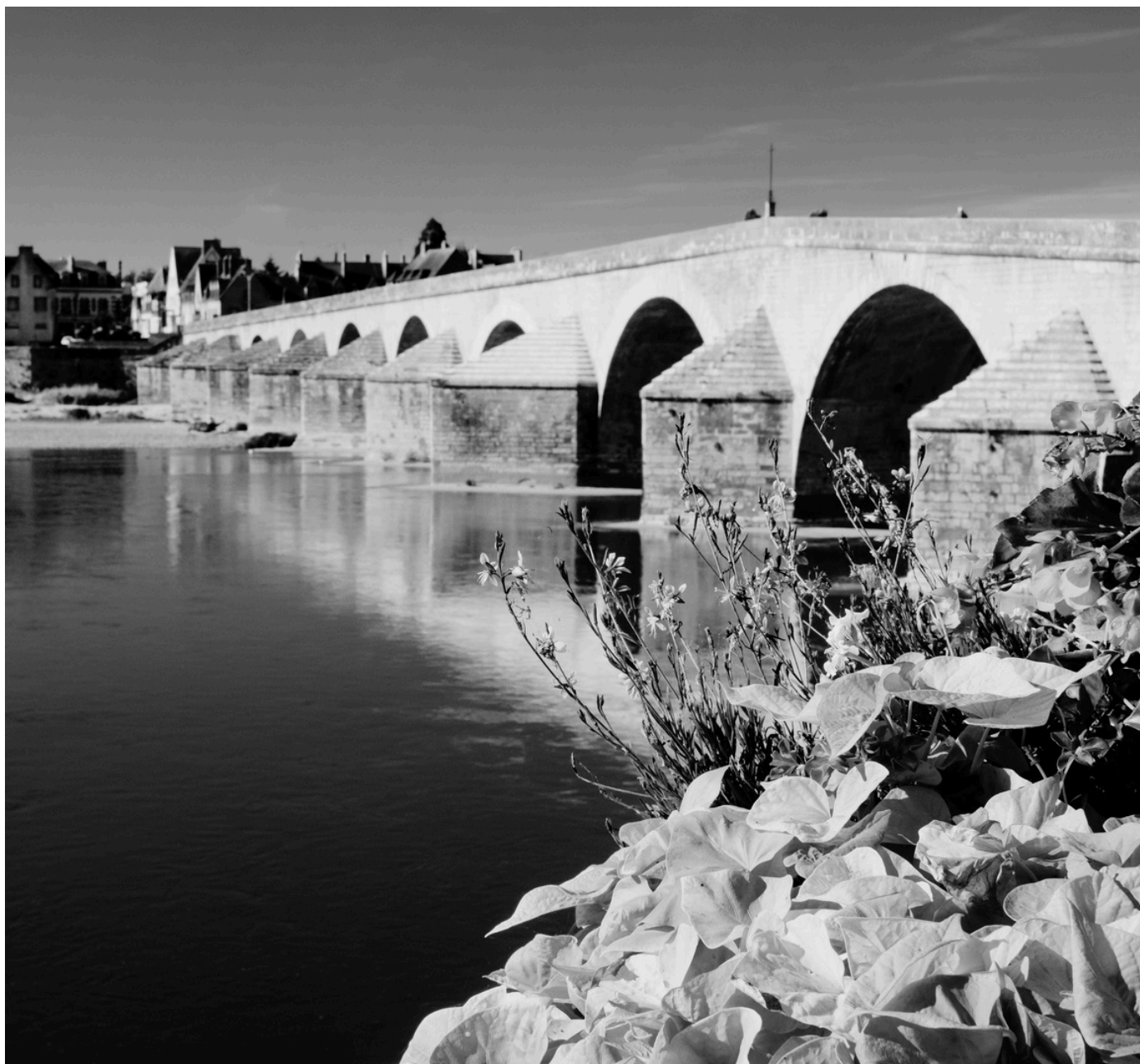
Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude et notre reconnaissance. Merci à vous, chers partenaires caritatifs, sociaux, médico-sociaux et de la santé, pour votre collaboration précieuse et votre engagement indéfectible aux côtés d'IMANIS.

Le partenariat que nous avons construit ensemble est bien plus qu'une simple alliance ; il est le fondement même de notre capacité à agir efficacement et à offrir des actions de qualité au profit des plus vulnérables. Sans votre soutien, votre expertise et votre dévouement, il serait impossible de mener à bien nos missions et de répondre aux besoins urgents de ceux qui comptent sur nous. Votre contribution est essentielle pour :

- Renforcer l'impact de nos actions : Grâce à votre collaboration, nous pouvons multiplier nos efforts et atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires.
- Assurer la qualité des services : Votre expertise et vos ressources nous permettent de garantir des interventions de haute qualité, adaptées aux besoins spécifiques des personnes que nous soutenons.
- Innover et s'adapter : Ensemble, nous trouvons des solutions innovantes et nous nous adaptons aux défis toujours changeants, afin de mieux répondre aux attentes de nos bénéficiaires.
- Créer un réseau solidaire : Votre engagement crée un réseau de solidarité et de soutien mutuel, renforçant ainsi notre capacité collective à faire face aux enjeux sociaux et sanitaires.

Nous sommes profondément reconnaissants pour votre confiance et votre engagement continu. Ensemble, nous faisons la différence et nous construisons un avenir meilleur pour ceux qui en ont le plus besoin.

Merci encore pour votre précieux partenariat. Nous nous réjouissons de continuer à œuvrer à vos côtés pour un impact toujours plus significatif et durable.



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

CENTRE-VAL DE LOIRE



Président :

Denis COLLET,
Chef d'entreprise et formateur

Vice - Président :

Mathieu BELLIER,
Cadre commercial industrie

Trésorière :

Marie-Christine JANVIER,
Professeur à Orléans et responsable des relations avec
les entreprises

Membres :

Marie FRANEY,
Enseignante, formatrice de futurs enseignants

Dominique BABIN-LEHMAN,
Retraitée assistante export

Sandra BARET,
Directrice secteur médico-social

Yannick Gedeas
Cadre Supérieur de Santé Adjoint à la Direction des
Soins - Cadre de pôle de Chirurgie



En cette année 2024, IMANIS Centre-Val de Loire célèbre trois décennies d'engagement et de dévouement au service des plus vulnérables. Trente années marquées par une volonté inébranlable de combattre toutes les formes de misère et de précarité, et de promouvoir une société plus juste et solidaire.

Ce rapport d'activité est l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des équipes, bénévoles et salariés, dont le dévouement et l'abnégation constituent le socle de notre action. Leur engagement quotidien, leur créativité et leur résilience face aux défis sont autant de témoignages de la force de notre collectif. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à nos élus associatifs, dont le soutien indéfectible et la vision éclairée ont permis de guider notre association sur le chemin de l'innovation et de l'efficacité. La synergie et la complémentarité entre les différentes équipes d'IMANIS sont au cœur de notre réussite. Chaque membre apporte sa pierre à l'édifice, contribuant ainsi à la construction d'un projet commun, porteur de sens et d'espoir.

Cette cohésion est notre force, et elle nous permet de surmonter les obstacles avec détermination et optimisme. Cependant, malgré les avancées significatives réalisées au cours de ces trois décennies, de nombreux défis demeurent. Les formes de misère et de vulnérabilité évoluent, et il nous incombe de redoubler d'efforts pour y apporter des réponses adaptées et innovantes. Ce rapport d'activité se veut le reflet de notre engagement passé, présent et futur. Il est le témoignage de notre volonté de continuer à œuvrer, ensemble, pour un avenir meilleur, où chacun pourra trouver sa place et s'épanouir pleinement. Ensemble, poursuivons cette belle aventure humaine, et faisons en sorte que les trente prochaines années soient porteuses de nouvelles victoires et de nouvelles espérances.

Denis COLLET
Président d'IMANIS Centre-Val de Loire

LOIRET



- 1 - ACCUEIL DE JOUR
- 2 - ÉPICERIE & PARTAGE
- 3 - SIAO-115
- 4 - VROOOM
- 5 - TRANSPORT À LA DEMANDE
- 6 - SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



- 1 - CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE PÉRINATAL
- 2 - HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
- 3 - SERVICE D'ÉCOUTE, DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT MOBILE



- 1 - CENTRE D'ACCUEIL ET D'EXAMEN DES SITUATIONS
- 2 - CENTRE D'ACCUEIL POUR MINEURS ISOLÉS
- 3 - CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

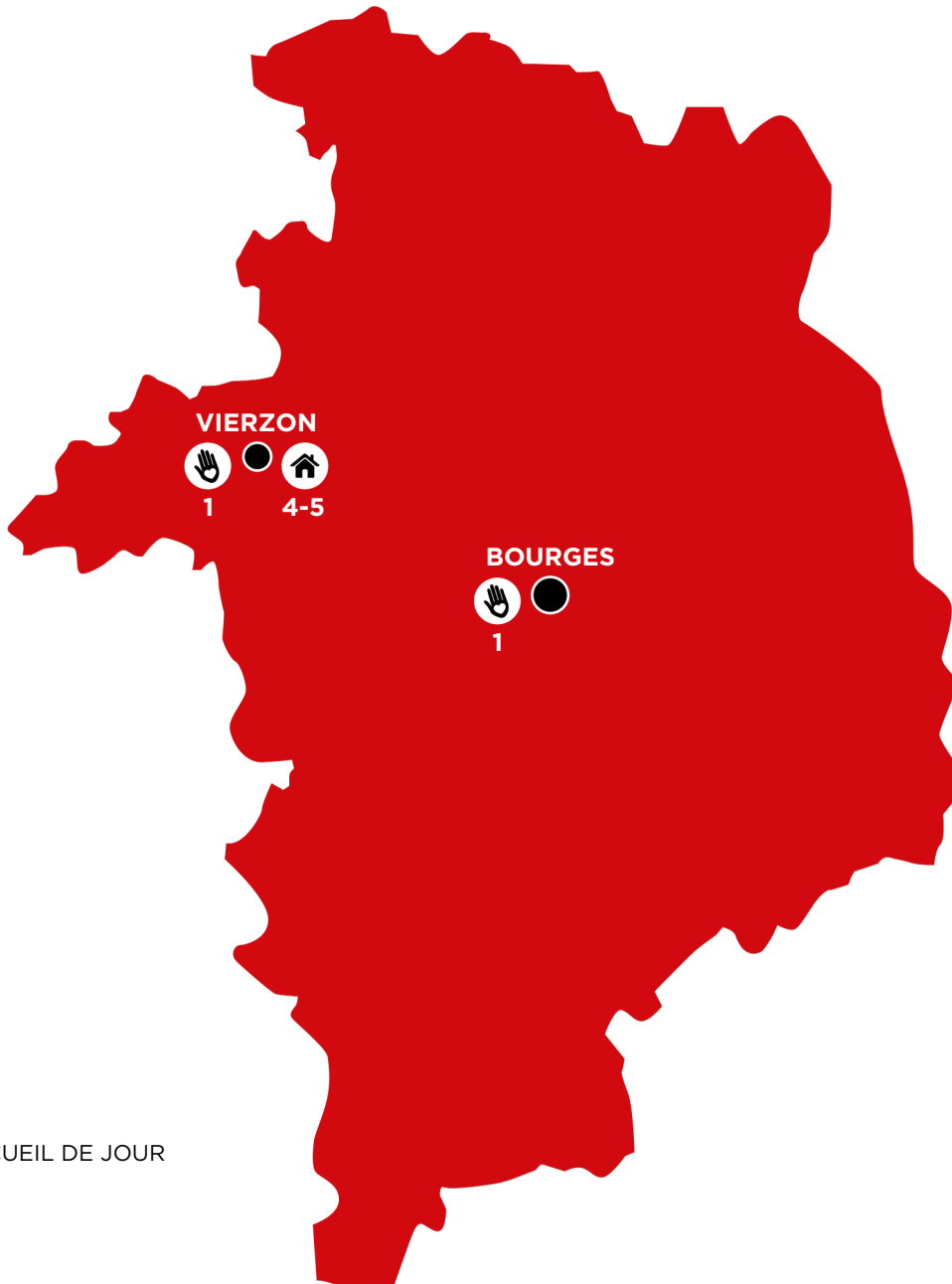


- 1 - LITS HALTE SOINS SANTÉ
- 2 - GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE
- 3 - LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS
- 4 - ÉQUIPE SPÉCIALISÉE DE SOINS INFIRMIERS PRÉCARITÉ



- 1 - HÉBERGEMENT D'URGENCE
- 2 - HÉBERGEMENT DE STABILISATION
- 3 - HÉBERGEMENT & RÉINSERTION SOCIALE
- 4 - PENSION DE FAMILLE RÉSIDENCE ACCUEIL
- 5 - INTERMÉDIATION LOCATIVE

CHER



1 - ACCUEIL DE JOUR



4 - PENSION DE FAMILLE
5 - INTERMÉDIATION LOCATIVE

PÔLE URGENCES SOCIALES



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

ACCUEIL DE JOUR

C'EST QUOI ?

« Un rempart contre la grande exclusion »

Les Accueils de Jour d'IMANIS sont ouverts à tous, sans distinction. L'accès y est libre et gratuit. Le premier accueil est inconditionnel. La personne accueillie peut, si elle le souhaite, rester anonyme. Premiers maillons du réseau de resocialisation, les accueils de jour ont pour buts d'accueillir, d'écouter et d'orienter vers les services administratifs et les partenaires sociaux, en fonction des besoins de chacun.

Ils font partie du réseau national des 30 « Boutiques Solidarités », soutenues par la Fondation pour le logement des défavorisés.

L'accueil de Jour

L'accueil de Jour est là pour répondre aux besoins élémentaires des personnes en situation d'exclusion : boire un thé ou un café, rencontrer « l'autre » et entrer en relation avec, autour d'un petit déjeuner ou d'un atelier par exemple.

Nous y proposons des services pratiques, qui permettent à chacun de se réapproprier sa citoyenneté et l'accès à ses droits fondamentaux.



Il est possible d'y établir une domiciliation, ce qui permet d'avoir une adresse pour recevoir son courrier, se le faire lire ou expliquer, être orienté vers les administrations et services de droits communs, vers lesquels il est parfois difficile d'aller « tout seul ».

C'est aussi une porte d'entrée vers les droits de santé, de par les liens étroits que nous entretenons avec nos partenaires, par le biais de conventions notamment.

C'est encore la possibilité d'être aidé dans la recherche de solutions d'hébergement, de logement ou d'emplois : grâce aux ateliers « Retour à l'activité » ou simplement par l'apport d'une aide plus technique : l'accès à un téléphone, une photocopieuse.

C'est également un lieu ressource pour prendre soin de soi, conscience de son corps : accéder à une douche, laver son linge, se faire coiffer. Autant de choses simples qui permettent de retrouver l'estime de soi.

Accueil de jour

On peut s'y poser, souffler, en sécurité

L'équipe est là pour veiller au respect de tous. Ainsi, une personne accueillie peut à sa guise, lire le journal, un magazine, un livre, ou participer aux ateliers cuisine, couture, ... pour se reconnecter à elle-même.

La personne accueillie a une vraie place

L'équipe est là pour veiller à ce que chacune d'elle puisse s'exprimer et participer, dans le respect de l'autre. Cela commence par l'implication dans les tâches ménagères, la participation aux groupes d'expression, aux « café- échanges », ou la prise en compte de son avis par le biais, par exemple, des enquêtes de satisfaction.

Enfin, nos Accueils de Jour proposent différentes activités, ateliers et sorties, qui favorisent l'accès à la culture, aux pratiques sportives et aux arts. Là encore, la notion d'inclusion sociale prend du sens...



187 personnes
accueillies par jour



52 894
services



469 personnes
domiciliées



ÉPICERIE & PARTAGE

UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE C'EST QUOI ?

« Accueille les personnes en situation de précarité et leur permet de faire leurs courses à moindre coût »



Dans un espace aménagé en libre-service, ressemblant le plus possible à un magasin d'alimentation générale, le client peut acheter des denrées alimentaires de base et quelques produits de la vie courante (produits d'entretien ou d'hygiène, etc.). Tout y est vendu à environ 20 % du prix marchand. Accompagné d'un « hôte d'accueil », il fait son marché tout en discutant cuisine et conseils diététiques.

La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des Épiceries Solidaires.

Cette épicerie a pour but de favoriser les rencontres entre les clients, notamment en proposant des ateliers de cuisine, ou gestion de budget, etc., car souvent les personnes ou familles en précarité souffrent avant tout de solitude et d'isolement. L'ambition d'une offre alimentaire participative, aussi proche que possible des circuits de consommation traditionnels, est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable.



Sortir de l'assistanat

Sortir de l'insécurité alimentaire. Il ne suffit pas de donner généreusement à celui qui a faim pour qu'il s'en sorte. Pour aider efficacement une personne dans le besoin à sortir de l'assistanat, il faut l'accompagner et la responsabiliser. C'est de cette idée qu'est née l'épicerie solidaire d'IMANIS. La personne qui entre dans cette épicerie solidaire n'est pas considérée comme un « bénéficiaire » mais comme un « client ». Elle est accueillie par l'équipe et profite d'un entretien individuel. Le but : comprendre quelles sont ses ressources, son histoire, ses dépenses obligatoires, son contexte familial et ses projets afin de lui prodiguer des conseils et une aide adaptée. L'accueil n'est pas seulement matériel mais humain, social.

Cet entretien permet de fixer une somme hebdomadaire maximale que le client pourra dépenser dans l'épicerie solidaire. L'équipe insiste ainsi sur le sens du partage avec les autres clients : il s'agit de prendre uniquement ce dont on a besoin pour ne pas priver les autres.

Qui et Comment ?

La demande d'accès à l'Épicerie & Partage se fait sur la base d'une évaluation sociale et budgétaire établie par le service orienteur, tel que :

- le CCAS de Montargis
- la Maison du Département
- la CAF
- le CLIC ORPADAM
- le Secours Catholique
- IMANIS

Un dossier complet est transmis à IMANIS qui l'étudie en commission partenariale. L'accès au dispositif est accordé pour une période de 6 mois, éventuellement renouvelable.



96
familles bénéficiaires



3 439
passages/an



12 tonnes
redistribuées

JARDIMANIS

JARDIMANIS C'EST QUOI ?

« C'est un jardin... extraordinaire ! Où l'on cultive la solidarité »

Notre jardin associatif, se situe à l'arrière du Labo à MONTARGIS. Implanté sur presque 1000m², IMANIS dispose donc d'un grand potager aux divers légumes où tout est biologique. Quelques arbres fruitiers agrémentent également ce jardin ainsi que des herbes aromatiques. Des partenariats locaux permettent de se fournir en fumier (auprès de petits éleveurs) et en compost (déchetterie)...

Depuis 3 ans, il permet à la fois d'approvisionner une épicerie solidaire, entretient le lien social, la convivialité ainsi que l'échange de savoirs par le biais notamment d'ateliers potager.



Avec le choix et la mise en place de cette action, IMANIS s'est fixée comme objectifs de favoriser l'insertion, l'aide et l'équilibre alimentaire, la sensibilisation à l'environnement, le développement de la vie sociale.

C'est aussi une source de récolte destinée à alimenter les rayons de l'épicerie sociale en fruits et légumes frais. On retrouve également ces produits de la terre aux menus des établissements de l'association, et dans les paniers hebdomadaires proposés aux équipiers et administrateurs qui le souhaitent.

Grâce au Plan de Relance, une grande serre a été installée permettant d'allonger la période de production de certains légumes.

Initiés en 2023, des ateliers de sensibilisation à l'environnement, de découverte des pratiques agroécologiques, de partages culinaires, de transformation des produits, ou encore de retour à l'activité... ont été régulièrement proposés aux bénéficiaires de l'association, ainsi qu'aux équipiers souhaitant accompagner des projets de jardin sur leurs établissements. Ce sont 26 demi-journées qui ont été animées par Laureline, au cours de l'année 2024.

C'est qui ?

- Un personnel expérimenté en culture maraîchère biologique, doté d'une réelle volonté de partager ses savoirs,
- Des stagiaires,
- Des bénéficiaires des différents établissements de l'association...



1 235 kg
de fruits et légumes frais



87
paniers



ÉPICERIE SOCIALE ITINÉRANTE

UNE ÉPICERIE SOCIALE ITINÉRANTE C'EST QUOI ?

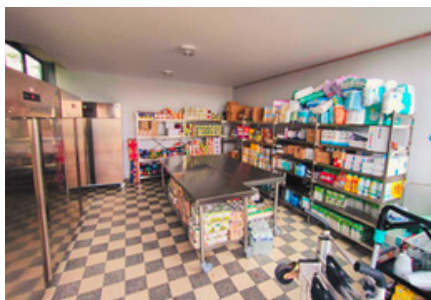
« Un commerce de proximité destiné à des personnes aux revenus précaires. »



Le Centre Communal d'Action Sociale de La Ferté Saint-Aubin a souhaité la création d'une Épicerie Solidaire Itinérante sous la forme d'un camion réfrigéré équipé pour le transport et la vente de produits alimentaires de base (produits frais et secs) et d'hygiène/ménagers de première nécessité. Ce camion assure des passages dans différents quartiers de la ville pour proposer également des actions d'information pratiques et pédagogiques destinées à composer une alimentation saine et variée et des animations qui renforcent la convivialité et le lien social.

Suite à sa réponse à appel à candidature, les élus de La Ferté Saint-Aubin décident que la gestion et le fonctionnement de l'Épicerie Solidaire Itinérante sont délégués par convention à l'association IMANIS. L'Épicerie de Raymonde ouvre ses portes pour la première distribution le lundi 22 mai 2023.

L'Épicerie Solidaire Itinérante de Raymonde donne la possibilité aux



personnes qui y ont accès de faire leurs courses dans ce lieu, semblable à une épicerie ordinaire, où chacun peut choisir les produits qu'il désire consommer.

La demande d'accès à l'Épicerie Solidaire Itinérante se fait sur la base d'une évaluation sociale et budgétaire établie par le service orienteur : le CCAS de La Ferté Saint-Aubin. Les usagers de l'Épicerie Solidaire Itinérante sont des familles en situation de précarité et des personnes âgées isolées et/ou en situation de handicap ou de longue maladie, domiciliées à La Ferté Saint-Aubin.

Les distributions ont lieu toutes les 2 semaines, le lundi et le mardi sur 3 points de rendez-vous clés au cœur de La Ferté Saint-Aubin. Accompagnés d'un équipier d'Imanis, les bénéficiaires font leur marché tout en discutant. Notre épicerie itinérante a vocation à favoriser les rencontres en proposant un accueil chaleureux car souvent les personnes ou familles en situation de précarité souffrent avant tout de solitude et d'isolement. L'épicerie de Raymonde, c'est aussi un lieu de convivialité, d'informations, d'orientation vers d'autres associations de lien social ou structures de droit commun.

C'est qui ?

Un service civique, et un coordinateur assurent principalement le fonctionnement de l'ÉSI. Le travailleur social du CCAS définit un montant de dépenses maximum auprès de l'épicerie solidaire, par ménage bénéficiaire, selon un barème de « reste à vivre ». La Banque Alimentaire est le partenaire incontournable de ce dispositif.

M Épicerie Sociale Itinérante



45
familles bénéficiaires



1 200
passages/an



16,5 tonnes
redistribuées

- GIR - LE GROUPE D'INTERVENTION RAPIDE

C'EST QUOI ?

« Équipes mobilisables 24h/24 durant les périodes de grand froid ou de canicule et disposant d'un dispositif de 70 lits opérationnel en moins de 3 heures. »

Une équipe pluridisciplinaire pour accueillir et mettre à l'abri

L'équipe du Groupe d'Intervention Rapide (GIR) est composée de bénévoles et de salariés volontaires, tous les métiers et tous les territoires d'intervention d'Imanis Centre-Val-de-Loire sont représentés. Des accompagnateurs sociaux aux cadres de territoire, en passant par les travailleurs sociaux et les infirmières, tous joignent leurs efforts pour assurer cette mission d'urgence qui s'ajoute à leurs missions quotidiennes.

Un immeuble déclaré en péril

En avril 2024, le Groupe d'Intervention Rapide (GIR) d'IMANIS a été mobilisé en urgence suite à un arrêté de mise en péril d'un immeuble à Montargis, entraînant l'évacuation de ses occupants. Dès le 24 avril 2024, nos équipes, en soutien au CCAS de Montargis et avec l'appui des bailleurs sociaux, ont mis en place un accueil chaleureux pour les personnes évacuées. Nous avons offert une écoute bienveillante, une boisson chaude aux sinistrés et les avons accompagnés dans la constitution de leur demande de relogement, afin de leur permettre d'accéder à un logement stable dans les meilleurs délais. Parallèlement, un hébergement d'urgence a été ouvert du 24 avril au 3 mai 2024 afin de garantir une solution temporaire et sécurisée aux occupants. À l'issue de cette période, les équipes du GIR et d'IMANIS Insertion ont réalisé les déménagements des personnes concernées. Cette mobilisation illustre l'engagement et la réactivité d'IMANIS face aux urgences sociales, en collaboration avec les acteurs locaux.



Plan Grand Froid 2024

Suite à des prévisions de températures négatives, le Groupe d'Intervention Rapide (GIR) d'IMANIS a été sollicité à trois reprises par la préfecture pour l'ouverture d'hébergements d'urgence dans le cadre du Plan Grand Froid.

Ces déclenchements ont eu lieu au château de la Charbonnière (à Saint-Jean-de-Braye), puis au château de la Brossette (à Chanteau), pendant 15 jours, et en fin d'année au cœur de la cité administrative Coligny (à Orléans) pendant 3 jours puis 6 jours.

Ces hébergements ont permis aux personnes accueillies de bénéficier d'un lieu où dormir au chaud, d'une collation et d'un petit-déjeuner le lendemain matin.

Chaque soir, durant l'ouverture de ce dispositif, des volontaires du GIR se sont mobilisés pour assurer le transport et l'accueil des personnes orientées par le 115. Grâce à leur engagement, ces actions ont permis de répondre aux besoins des plus vulnérables durant les périodes de grand froid.

Accompagnement de musiciens Ukrainiens

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la solidarité, le Groupe d'Intervention Rapide (GIR) d'IMANIS a été sollicité en urgence pour accompagner un groupe de 36 musiciens ukrainiens en déplacement pour un concert à Châlette-sur-Loing.

Malheureusement, ces derniers ont rencontré une panne de car lors de leur trajet, les empêchant de rejoindre leur hôtel à Paris après leur prestation. Face à cette situation imprévue, le maire de Montargis a contacté le directeur général d'IMANIS afin de trouver une solution rapide et efficace.

En réponse à cet appel, nos équipes se sont immédiatement organisées et, dès le dimanche soir, nous avons mobilisé six minibus, et sept équipiers pour assurer leur transport jusqu'à Paris en toute sécurité.

Au-delà de l'intervention logistique, cette mission a été marquée par la gentillesse et la reconnaissance des musiciens, qui nous ont chaleureusement remerciés pour notre aide et notre disponibilité. Ce moment d'échange humain a renforcé le sens de notre engagement, rappelant l'importance de la solidarité dans toutes les circonstances.



52 volontaires
mobilisables 24/24



901 nuitées
d'hébergement d'extrême
urgence



35 jours
de mobilisation



SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

C'EST QUOI ?

« Une action éducative envers les jeunes dans les quartiers où se situent des risques d'inadaptation sociale. »

Le Service de Prévention Spécialisée porté par IMANIS depuis septembre 2024, a pour vocation d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, des Quartiers Politiques Prioritaires de la Ville, marginalisés et/ou en rupture totale avec les institutions.

Suites aux émeutes de 2023, particulièrement impactantes sur le Montargois, le département du Loiret, l'agglomération et l'État, ont décidé, dans une démarche tripartite, de réhabiliter le service de prévention spécialisée, absent du territoire depuis 2013, par la réactivation d'un soutien financier régulier et actif.



La mission du service :

- Aller à la rencontre des jeunes et de leur famille, dans leur milieu ordinaire, afin de leur proposer des accompagnements socio-éducatifs personnalisés et des orientations adaptées aux réalités de l'agglomération et propices à l'insertion.
- Offrir une alternative concrète en milieu ouvert, face aux difficultés qu'ils rencontrent, tout en s'inscrivant de manière complémentaire par rapport aux dispositifs existants

Service de Prévention Spécialisée

Le service propose une présence éducative régulière et 7j/7 fixe et mobile, dans les lieux fréquentés par les jeunes (Parcs, abords des lycées, gymnases, salles de sport, médiathèque...) dans les cinq principaux QPVS de l'agglomération. (Plateau / Chaussée / Chautemps / Terres Blanches / Vésines) dans lesquels les éducateurs effectuent un travail de rue et se déplacent en allant à la rencontre des jeunes.

Depuis l'ouverture du service, la mise en place d'accompagnements personnalisés vise à renforcer les suivis individuels auprès des jeunes en difficulté, en adaptant chaque accompagnement à leurs besoins spécifiques. Ces interventions de proximité permettent d'établir une relation de confiance durable, de proposer des solutions adaptées et d'offrir un soutien régulier pour prévenir les ruptures sociales, éducatives et professionnelles, ainsi que lutter contre l'isolement et le décrochage social.

Le service projette de développer de nombreuses actions pour prévenir le décrochage, les exclusions et l'isolement des jeunes ciblés, et soutenir les parents.



160
contacts établis



23
projets d'accompagnements
individuels



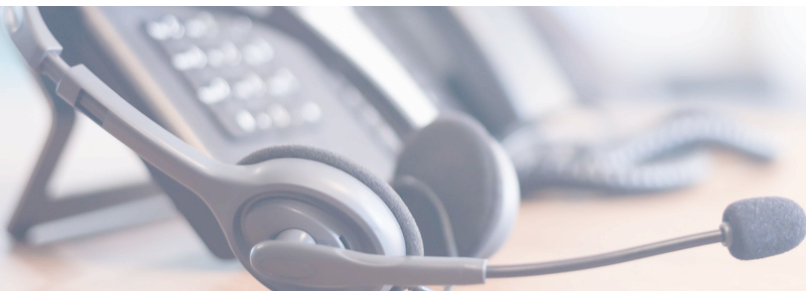
7
retours à
l'emploi/formation



SIAO - 115

C'EST QUOI ?

« Le 115 : la ligne d'urgence des grands exclus »



Depuis le 1er juin 2017, le n°115 et le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation) sont pilotés par Imanis dans le Loiret. Plateforme de 1er accueil, le 115 est un numéro d'urgence sociale gratuit, accessible à tous 24h/24 et 7j/7. Le 115 a été mis en place afin de répondre aux besoins suivants :

- Accéder à un hébergement d'urgence
- Demander une aide alimentaire, une couverture...
- Se renseigner sur les services sociaux et les associations caritatives existants

- Se renseigner sur l'accès aux droits
- Se renseigner sur les interventions des équipes mobiles et autres services d'urgence

Le permanencier 115 écoute, et évalue la situation, il informe des possibilités existantes et oriente sur les dispositifs et services d'urgence sociale du Loiret, avec lesquels il se met en lien. Il s'agit de mettre à l'abri les personnes les plus vulnérables, en leur donnant une réponse immédiate sur les possibilités d'hébergement et d'accueil.



Le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)

Initié par une circulaire du 8 avril 2010, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) est pensé comme un véritable « service public de l'hébergement et de l'accès au logement ». La mise en place de cette plateforme unique et la mise en réseau des différents dispositifs d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement doit favoriser la transition de l'urgence vers l'insertion et garantir la nécessaire fluidité vers le logement.

Les objectifs du SIAO sont les suivants :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement d'insertion et au logement de transition
- Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante.
- Coordonner les actions des différents acteurs, de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité entre l'hébergement et le logement.
- Assurer un rôle de veille sociale afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées

A cet égard, les missions assignées au SIAO sont les suivantes :

- Organiser, trier, centraliser l'ensemble des demandes de prise en charge de personnes ou de ménages en détresse, sans abri ou risquant de l'être.
- Mobiliser, pour répondre à ces demandes, l'ensemble de l'offre d'hébergement disponible qu'elle soit « d'urgence » ou « d'insertion », ainsi que les dispositifs permettant chaque fois que c'est possible un accès direct au logement.

...

- **Garantir la continuité de la prise en charge et la continuité des parcours**, en lien avec les travailleurs sociaux référents.
- **Organiser la coopération et le travail partenarial entre les acteurs sociaux**, pour améliorer la connaissance réciproque et proposer les outils nécessaires à cette collaboration.
- **Contribuer à l'observation** et à la connaissance grâce aux informations recueillies tant sur la nature des besoins et de leur évolution que sur la structure de l'offre territoriale, pour être en mesure de faire les propositions d'adaptation nécessaire.

La plateforme SI SIAO :

Un outil au service des usagers
La plateforme SI SIAO a été créée afin d'offrir au SIAO et aux partenaires sociaux, un outil de gestion de leurs activités. Il s'agit d'une plateforme unique traitant de l'urgence, de l'insertion, du logement de transition qui réceptionne l'ensemble des demandes de prise en charge. Elle permet une vision exhaustive de l'offre, avec une visibilité des disponibilités des places d'hébergement d'urgence, d'insertion, de logement de transition en temps réel.

Enfin, elle améliore la prise en charge des personnes, en facilitant l'évaluation sociale faite par les travailleurs sociaux et en permettant un meilleur suivi du parcours de chacun.
Cette application est conçue pour être utilisée en réseau par l'équipe du SIAO et par ses partenaires (les prescripteurs, les structures d'hébergement et de logement)
Le SI SIAO est l'outil au service d'une politique, celle du « logement d'abord », c'est aussi un outil d'observation sociale au niveau départemental, régional et national sur la base de données anonymisées qui permettent d'avoir un suivi des indicateurs, des demandes et des réponses apportées.

Les principales fonctions de l'application :

- La gestion des demandes : centralisation des demandes, orientation des demandes vers les places disponibles, affectation des places après décision d'admission, information sur les débuts et fins de séjours, orientation des demandes vers des listes d'attente, gestion des mises à jour des demandes.
- Le recensement des disponibilités des places en temps réel.
- L'alimentation de la base de données d'observation sociale

- L'édition d'indicateurs de suivi de l'activité du SIAO et des différentes structures d'hébergement et de logement adapté.

Depuis le 1er janvier 2018, les demandes d'orientation sont à établir via la plateforme SI SIAO qui devient l'interface prioritaire et exclusive. En ce sens, le SIAO-115 propose des formations à l'utilisation de la plateforme pour les partenaires qui rencontrent encore des difficultés.

L'instruction du gouvernement du 31 mars 2022 est venue préciser un nouveau cadre stratégique et opérationnel pour les SIAO et poser des objectifs de performance de la politique publique. Elle réaffirme le rôle des SIAO dans la coordination de la veille sociale et fixe l'objectif d'une évaluation sociale pour tous. Les dispositifs de la veille sociale (accueils de jour, maraudes, N° d'urgence 115), sont au plus près des personnes sans domicile et indispensables pour lutter contre le non-recours et la grande marginalité. Nos SIAO ont travaillé une feuille de route avec les autorités respectives pour la mise en œuvre opérationnelle de cette instruction sur chacun des territoires.



192 482 nuitées
d'hébergement d'urgence



Ouvert 24h/24



2 180 demandes
d'hébergement d'insertion

PERMANENCE JURIDIQUE

C'EST QUOI ?

« Une porte vers l'accès aux droits »



Sur le territoire de Bourges, le Secours Catholique était la seule association à proposer un accompagnement bénévole aux personnes étrangères en situation irrégulière dans leurs démarches d'accès aux droits. Cependant, face à l'augmentation des demandes, l'association rencontrait des difficultés à répondre à toutes les sollicitations.

Pour pallier cette situation, la municipalité a soutenu la création d'une permanence juridique dédiée aux personnes étrangères en demande de régularisation, avec un financement visant à professionnaliser cet accompagnement.

Déjà impliqué, l'Accueil de Jour IMANIS de Bourges propose un accueil inconditionnel, un service de domiciliation et une aide pour les premières démarches administratives.

La permanence juridique vient renforcer ces actions en proposant les services suivants :

- Informer sur les droits et les recours possibles,
- Accompagner dans les démarches liées au séjour,
- Faciliter la compréhension des documents administratifs,
- Assister dans la constitution et le suivi des dossiers (séjour, travail, nationalité, etc.),
- Offrir un accompagnement physique auprès des administrations, si nécessaire.

La permanence juridique reçoit les personnes intéressées les jeudis et les vendredis, avec les jeudis matin réservés aux personnes sans rendez-vous.

Un service juridique au service des équipes.

La création du poste de juriste au sein de l'association IMANIS s'inscrit dans une volonté affirmée de renforcer l'accompagnement des équipiers face aux défis juridiques rencontrés dans leur quotidien professionnel.

En effet, les situations complexes liées aux droits à la santé, aux droits des étrangers ou encore au droit de la famille nécessitent une expertise spécialisée et un appui constant pour garantir une réponse adaptée et conforme aux cadres légaux.

Au-delà de ce rôle de soutien, la juriste a également pour mission d'assurer une transmission des connaissances à travers des formations ciblées. Ces dernières abordent des thématiques juridiques actuelles et sont en lien direct avec les préoccupations des équipiers, leur permettant ainsi de mieux appréhender et appliquer les règles juridiques dans leur travail.

L'année 2024 marque une étape clé dans le développement de ce poste, avec des résultats significatifs à mettre en lumière. Les chiffres clés de l'activité témoignent à la fois de l'impact des interventions juridiques et de la pertinence de cette fonction dans l'écosystème de l'association.



194
personnes ont sollicité la
permanence juridique



19
personnes ont
bénéficié d'un suivi



33
consultations pour
les équipes

- TAD - TRANSPORT À LA DEMANDE DE GIEN

C'EST QUOI ?

« Un moyen, pour les personnes âgées de Gien, de se déplacer en autonomie. »



En complément des deux lignes de bus régulières de la ville de Gien, la Communauté des Communes Giennoises (CDCG) a souhaité proposer un service de Transport à la Demande (TAD) à compter du 01 janvier 2023.

Elle a confié cette mission à l'association IMANIS qui gère plusieurs dispositifs d'action sociale à Gien.

Durant 6 mois, ce service était réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans et domiciliées à plus de 500 mètres d'un arrêt de bus des lignes régulières.

Mais les premiers bilans ont montré une fréquentation peu élevée notamment en raison de ce règlement. La CDCG a donc levé ce périmètre et le TAD est dorénavant accessible à tous les habitants de

Gien, âgés de 65 ans et plus, quelle que soit leur adresse de domiciliation.

C'est un service entièrement gratuit pour les bénéficiaires. Le TAD fonctionne, sur réservation, les jours suivants :

- Mardi : de 14h à 18h,
- Mercredi : de 8h à 13h,
- Jeudi : de 8h à 12h,
- Vendredi : de 14h à 18h,
- Samedi : de 8h à 13h.

Le TAD va chercher les personnes qui se sont inscrites à l'adresse de leur domicile et les dépose à l'un des points définis par la CDCG.

Les réservations doivent être effectuées par téléphone au plus tard la veille du déplacement avant 12h. Pour les réservations du mardi, les appels doivent être effectués avant 12h le samedi.

La majorité des transports sont demandés pour se rendre vers les supermarchés, les commerces et/ ou marchés locaux. Viennent ensuite les transports pour les rendez-vous médicaux et/ou rendez-vous sociaux (démarches administratives, banques, La Poste...).

L'association IMANIS utilise un véhicule électrique pour effectuer ces trajets.



1
véhicule électrique



45
bénéficiaires



1 267
trajets effectués

-VROOOM- SERVICE DE LOCATION SOLIDAIRE DE VÉHICULES

C'EST QUOI ?

« Sert à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation des personnes en démarches d'insertion sociale et professionnelle »

Vrooom est un dispositif de location de voiture solidaire destiné à favoriser la mobilité des personnes bénéficiaires de minimas sociaux (RSA prioritairement), résidant dans le Montargois, afin d'accomplir des démarches d'insertion socio-professionnelle.

Le dispositif permet de louer à moindre coût un véhicule pour une reprise d'emploi, suivre des formations, se rendre à des entretiens d'embauche...

Le tarif est d'1 € par jour pour un kilométrage forfaitaire de 100 km par jour, 300 km par semaine ou 1300 km par mois. Au-delà un coût supplémentaire de 0,15 €/km est appliqué.

La location est consentie sur prescription des partenaires sociaux en fonction de la disponibilité des véhicules sur le parc. Elle donne lieu à un contrat de location avec versement d'une caution de 200 €, un règlement intérieur et un état des lieux.



Le bénéficiaire doit présenter une pièce d'identité, son permis de conduire, un justificatif de domicile et s'engager à respecter le code de la route, à ne pas prêter le véhicule, à prévenir l'association en cas de difficulté et à restituer le véhicule au terme de la location dans l'état dans lequel il lui a été remis.

Un véhicule est réservé aux prescriptions du « référent pro » de la Maison du Département de Montargis.

Toute personne qui loue un véhicule s'engage à :

- respecter le code de la route, répondre aux injonctions de la Gendarmerie ou de la Police, toute infraction suivie d'une contravention donnera lieu à une dénonciation auprès de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions et entraînera le paiement d'une amende et un retrait de point le cas échéant.
- ne pas trafiquer ou tenter de le réparer,

- prévenir IMANIS de toute anomalie ou problème technique constaté sur le véhicule
- ne pas aller chez un garagiste sans avis d'IMANIS (dans le cas contraire, les réparations ne seront pas prises en charge par IMANIS).

Le prêt du véhicule à un tiers est interdit. La location est effectuée dans le cadre d'une utilisation professionnelle. Une évaluation du kilométrage utilisable sera définie dans le contrat de location. L'utilisateur doit impérativement se présenter à IMANIS à échéance du contrat de location. Dépassé le délai de restitution du véhicule à la fin du contrat de location, et sans nouvelles de l'utilisateur, IMANIS est en droit de récupérer le véhicule: mise en demeure, déclaration de vol auprès de la Gendarmerie, etc.



8
véhicules



25
bénéficiaires



90%
taux d'utilisation





PÔLE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

CPH C'EST QUOI ?

« Un Centre Provisoire d'Hébergement est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale. »



Un Centre Provisoire d'Hébergement est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale. Il favorise leur insertion professionnelle et sociale en prenant en compte l'ensemble des aspects de la vie quotidienne (accès aux droits, scolarisation, santé, logement, formation, emploi...).

Les personnes accompagnées au centre provisoire d'hébergement sont :

- Des personnes réfugiées statutaires;
- Des personnes ayant obtenu la protection subsidiaire ;
- Des personnes primo-arrivants rejoignant leur famille réfugiée dans le cadre de réunification familiale.

Ce sont des femmes ou hommes, isolé(e)s ou en famille, avec des problématiques parfois multiples en termes de, santé, gestion des traumatismes liés à leur histoire, à la perte des racines, au sentiment d'isolement, à la perte des repères. Les conséquences suite aux violences subies, barrière de la langue, fossés culturels éventuels.

Des orientations réalisées par l'OFII -office français de l'immigration et de l'intégration, au niveau national ;

- Un accompagnement de 9 mois, renouvelable à titre exceptionnel par l'OFII par période de 3 mois ;
- Un hébergement au sein de logements diffus pour :
- **Favoriser** l'intégration et l'inclusion sociale en limitant les phénomènes de communautarisme ;
- **Faciliter** l'intégration des familles et de leurs enfants dans le quartier et la vie de la cité ;
- **Impliquer** de façon égale l'ensemble des territoires et des acteurs locaux;
- **Adapter** l'hébergement à la composition familiale ou aux colocations de personnes isolées;
- Un accompagnement individuel et des activités collectives d'autonomisation et d'intégration
- Des actions menées grâce à des partenariats efficaces avec les municipalités, les services sociaux, le secteur de la santé, le monde des entreprises, les organismes de formation, les associations caritatives et culturelles...

Les interventions du CPH s'effectuent en fonction des besoins et du projet des personnes :

- Accompagnement administratif ;
- Accueil dans l'hébergement ;
- Accès au logement ;
- Accès à la santé et aux soins ;
- Accompagnement dans la gestion de la vie quotidienne ;
- Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle ;
- Accompagnement à la vie sociale locale ;
- Préparation et gestion de la sortie ;
- Apprentissage du français.

Dans le Loiret ce sont 41 places autorisées progressivement depuis fin 2019, dont 15 en 2023, et installées à Montargis, Gien et Pithiviers.

M Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)



99
personnes accueillies



20
nationalités différentes



4,5 mois
durée moyenne de séjour

- CAES - CENTRE D'ACCUEIL ET D'EXAMEN DES SITUATIONS

CAES C'EST QUOI ?

« Un centre d'accueil de qualité pour les migrants primo-arrivants »

Pour améliorer l'accueil des demandeurs d'asile, l'État a mis en place un système d'accès à la procédure d'asile qui se généralise sur l'ensemble de la France. Il s'agit des centres d'accueil et d'examen des situations (CAES).



Les CAES ont été ouverts pour assurer une mise à l'abri et un examen administratif dans les plus brefs délais, avant d'orienter rapidement, les demandeurs d'asile vers un lieu d'hébergement en fonction de leur situation administrative.

Dans le Loiret, notre CAES a une capacité d'accueil de 76 places. Le séjour ne doit pas excéder 21 jours. En pratique, les délais sont plus longs à cause du manque de places d'hébergement disponibles.



Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES)

Chaque personne accueillie est informée sur les étapes de sa procédure de demande d'asile et se voit initiée à la citoyenneté française avec une sensibilisation aux valeurs de la république par le biais d'une présentation orale et d'un support numérique réalisés par les accompagnateurs sociaux de l'association.

Selon leur situation administrative, les personnes demandant l'asile sont orientées dans des CADA (Centres d'Accueil pour Demandeur d'Asile).



661

personnes hébergées



60

nationalités différentes



29 jours

durée moyenne de séjour





- CAMINO - CENTRE D'ACCUEIL POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

CAMINO C'EST QUOI ?

« Le Centre d'Accueil pour les MINEurs non accompagnés d'Ouzouer-sur-Loire (LOIRET) »

Le Centre d'Accueil pour les Mineurs non accompagnés d'Ouzouer-sur-Loire (LOIRET) a ouvert ses portes en septembre 2019. Le Conseil départemental du Loiret qui protège l'ensemble des mineurs isolés sur son territoire a conclu un partenariat avec IMANIS pour répondre aux accueils d'urgence des primo-arrivants.

Deux navettes quotidiennes (matin et soir) assurent la liaison entre le service du Conseil Départemental (direction enfance-famille) et notre centre. Un centre qui abritait à l'origine un centre aéré de 100 places. Une transformation de ce site réalisée il y a quelques années seulement a reconverti le lieu en un gîte de belle qualité. 40 jeunes sont accueillis sur site et l'équipe du CAMINO composée d'accompagnateurs sociaux, de travailleurs sociaux, d'une coordinatrice, d'un directeur, d'un gardien, d'un agent polyvalent de cuisine et de veilleurs de nuit assure sécurité et prise en charge de qualité sur le centre.



Deux publics se côtoient au sein du CAMINO. D'abord les primoarrivants dont la durée du séjour courtcorrespond à la phase d'évaluation de l'âge. Ensuite les mineurs confiés en attente d'un projet (scolarité, formation, apprentissage, travail) que nos équipes accompagnent dans les Centres d'Information et d'Orientation et dans les établissements de l'éducation nationale. Trois mois après leur arrivée sur site après analyse de leur capacité d'autonomie des appartements partagés seront proposés à certains. Les temps de la journée sont découpés pour que chaque MNA puisse se réapproprier le rythme d'une journée ordinaire.



Centre d'Accueil pour Mineurs non Accompagnés (CAMINO)

La participation de chacun est attendue pour le rangement et l'entretien des chambres et des parties communes. Des cours de Français Langue Étrangère sont donnés sur site à un rythme de 2 séances hebdomadaires complétées par des devoirs individuels. Des activités sportives sont proposées avec les clubs locaux. Le centre d'accueil dispose d'une infrastructure remarquablement adaptée aux activités de ce centre. Il est situé à 15 min à pied du centre-ville qui dispose de nombreux services. Une annexe de ce dispositif (15 places) a ouvert fin décembre 2022 à Montargis.



295

personnes accueillies



30

nationalités différentes



51 jours

durée moyenne de séjour



SAS - HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

C'EST QUOI ?

« Une mise à l'abri des personnes vulnérables, et l'opportunité d'un accompagnement administratif, mais aussi médical, social et psychologique »



Le SAS, ouvert en mai 2023, offre 50 places d'hébergement au sein de l'agglomération orléanaise. Il fait appel au mécanisme de solidarité nationale destiné notamment à permettre l'orientation interrégionale de personnes sans solution d'hébergement en région Ile de France. Dès lors, au-delà de l'hébergement proposé pour 3 semaines, l'équipe examine, au cours du séjour, avec l'aide de l'O.F.I.I (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), de la Préfecture, les situations administratives des personnes accueillies et ainsi procède à une orientation adaptée. Toutes les 3 semaines minimum, une cohorte est orientée par la Préfecture de Paris.

A leur arrivée, l'accueil des personnes est assuré par l'équipe qui recueille les informations principales concernant la situation de chacun et installe les ménages dans leurs chambres. Elle se rend disponible et à l'écoute pour répondre à toute question.

Tout au long du séjour, des entretiens sont fixés entre la personne accueillie et le travailleur social afin de constituer le dossier de demande d'asile s'il y a lieu et/ ou l'accompagner dans les différentes démarches utiles, soit en priorité :

- La domiciliation
- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques
- L'accompagnement sanitaire et social

Chaque semaine, les accompagnateurs sociaux dispensent un enseignement des bases de la langue française. Il est prodigué en priorité aux personnes accueillies n'ayant pas encore bénéficié du contrat d'intégration républicaine (CIR). En parallèle, les professionnels informent le public sur les étapes de la procédure de demande d'asile. Il bénéficie aussi d'une initiation à la citoyenneté française avec une sensibilisation aux valeurs de la République par le biais d'une présentation orale et d'un support numérique.

À la sortie du dispositif, les professionnels du SAS facilitent les départs en lien avec les services de l'État, le SIAO ou l'OFII, vers le dispositif adapté à la situation des personnes hébergées. L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration organise la commande des titres de transport des demandeurs d'asile pour qu'ils puissent rejoindre leur nouvelle structure d'hébergement. L'association IMANIS, quant à elle, s'assure de l'acheminement des personnes accueillies relevant d'une orientation DREETS, vers le lieu d'hébergement.

Ces modalités nécessitent une coordination entre chacun des acteurs, aussi, l'équipe anticipe les demandes et adapte les trajets des personnes accueillies en fonction des disponibilités d'achat des titres de transports mais également des possibilités des structures accueillantes.



311
personnes accueillies



18
nationalités différentes



23 jours
durée moyenne de séjour

UKRAINE

UNE TROISIÈME ANNÉE DE CONFLIT...



Une troisième année de conflit,

L'association IMANIS, présente dans tout le département du Loiret, est mobilisée depuis le début du conflit afin d'apporter, en premier lieu, une solution d'hébergement puis dans un second temps, de réorienter vers les dispositifs adaptés.

Le conflit perdurant, les déplacés ukrainiens ont bénéficié pour la suite de leurs parcours d'un accès à l'intermédiation locative ; ce dispositif a permis au public de s'intégrer plus facilement et de pouvoir occuper un logement.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence ou d'hébergement ad'hoc spécifiques ayant définitivement fermé début 2024, IMANIS a aussi mis un terme à sa mission de coordination départementale, pour se concentrer uniquement sur une prise en charge des ménages en Intermédiation Locative.



Dans le département du Loiret, au cours de l'année 2024, ce sont 23 ménages Ukrainiens qu'IMANIS a logés et accompagnés en Intermédiation Locative sur les territoires de Montargis, Pithiviers et Gien.

Le conflit étant toujours d'actualité, le public ukrainien s'est installé progressivement en France. Certains ont d'ailleurs envisagé la demande d'asile comme une réponse à leur situation. D'autres sont partis retrouver leurs familles dans d'autres départements ou dans les pays voisins comme l'Allemagne.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que les arrivées individuelles et collectives se sont arrêtées ce qui a impulsé une nouvelle dynamique et les ménages encore présents ont vocation à s'installer durablement en France. Un travail avec les bailleurs a été engagé, avec le soutien des services de l'État pour glisser les baux au profit des ménages occupants, les rendant ainsi pleinement autonomes.



668 jours
durée moyenne de séjour



23
logements



3
ménages sortis vers un
logement autonome

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE



La mission Français en Langue Étrangère Loiret a débuté en septembre 2022, dans la volonté d'accompagner les usagers vers une autonomie et une intégration dans la citoyenneté française à travers l'apprentissage de la langue française.

Depuis 2022, cette mission s'adresse aux mineurs non accompagnés, aux demandeurs d'asile et aux bénéficiaires de la protection internationale hébergés sur différents dispositifs de l'association IMANIS :

- Les Centres d'Accueil et d'Examen des Situations
- Les Centres Provisoires d'Hébergement
- Le Centre d'Accueil pour les Mineurs Isolés Non Accompagnés
- Le Centre d'Hébergement d'Urgence (depuis octobre 2023 les usagers du dispositif de l'accueil de nuit de Pithiviers bénéficient des séances)

L'accompagnement s'axe autour des niveaux établis selon le cadre européen de référence pour les langues (CECRL). Les niveaux recensés au cours de l'année 2024 vont du A0 au B1 principalement. Au fil des mois, la mission prenant de l'ampleur et afin de préserver la qualité, nous avons pris la décision de recruter un second formateur FLE, permettant ainsi une répartition territoriale des dispositifs.

Les niveaux en Français Langue Étrangère sont déclinés selon un classement qui débute au niveau A0 et qui s'achève au niveau C2. Ces critères permettent d'évaluer le niveau de maîtrise du français en tant que langue étrangère. Les équipes évaluent les niveaux de chaque personne puis elles orientent vers les groupes de niveaux. Ainsi, les intervenants adaptent ensuite le contenu des séances, selon les cycles établis.

En 2024, la mission FLE affiche un bilan très positif. Les apprenants ont démontré un réel engouement pour ce dispositif, conscients que la maîtrise de la langue est un levier clé pour leur intégration citoyenne. En juin 2024, une nouvelle formatrice FLE est venue rejoindre l'équipe dans le but de renforcer les durées d'apprentissage et de renforcer notre engagement RSE en limitant les déplacements.

La diversité des niveaux parmi nos apprenants nous pousse à faire preuve de flexibilité et à adapter nos méthodes pédagogiques pour permettre à chacun de progresser. En 2025, nous allons également intensifier nos séances sur la citoyenneté ainsi que sur les us et coutumes de notre société, des thématiques particulièrement prisées par nos apprenants, qu'ils soient mineurs ou majeurs.

Cette demande témoigne d'une motivation remarquable et d'un véritable engagement dans leur démarche d'intégration.

En complément, un cycle de séances a été mis en place, avec des programmes courts et ciblés de 3 à 6 séances, adaptés aux besoins identifiés. Cette formule permet une rotation dans la prise en charge des participants tout en maintenant une approche personnalisée.

Des échanges réguliers avec les équipes encadrantes ont permis de repérer des pistes d'amélioration, tant au niveau pédagogique qu'organisationnel. Ces moments d'évaluation sont également l'occasion de mesurer l'impact des actions sur les apprenants et d'ajuster les pratiques en conséquence.

La participation des personnes accueillies reste constante et s'inscrit dans la durée. Leur enthousiasme reflète l'efficacité de la mission FLE, qui joue un rôle essentiel dans leur autonomisation et dans l'amélioration de leurs relations avec divers interlocuteurs. Grâce à la richesse des échanges et à l'implication des équipes, la mission FLE dans le Loiret s'affirme comme un véritable succès.



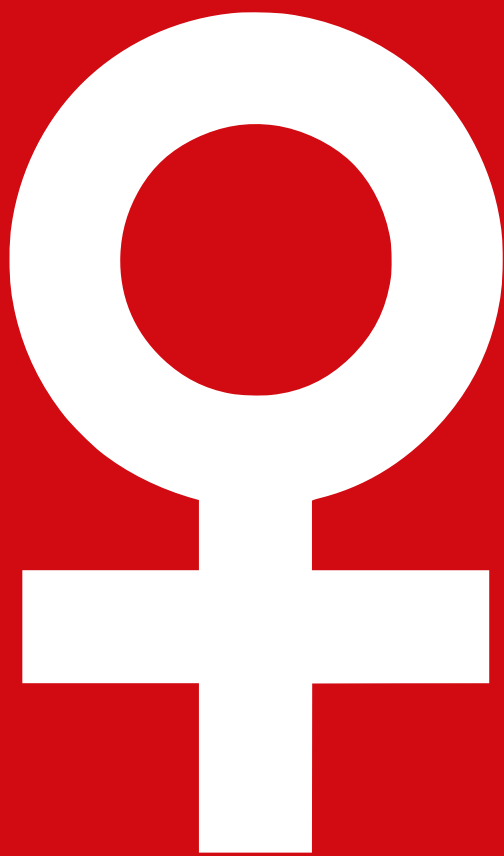
379
personnes
accompagnés



10
établissements



27 ans
moyenne d'âge



PÔLE SOS FEMMES



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE PÉRINATAL

CHUP C'EST QUOI ?

« Hébergement d'urgence pour les femmes enceintes ou sortant de maternité. »

Le Centre d'Hébergement d'urgence Périnatal compte 20 places réparties sur deux territoires.

À Olivet, 14 places dédiées à l'accueil des familles au sein d'une maisonnée.

À Montargis, 6 places dans un établissement regroupant plusieurs dispositifs, à taille humaine, permettant la mise à l'abri de femmes et des familles.

Les places sont destinées à l'accueil et à l'hébergement pour une durée limitée des femmes en pré et post accouchement, sans domicile fixe, qui ont été signalées par une maternité ou tout autre service associé. Cet hébergement d'urgence peut aussi être amené à accueillir l'unité familiale.



Ces places s'adressent en priorité aux femmes avec nourrisson(s) et aux femmes enceintes non prises en charge par l'hébergement généraliste ou spécialisé.

Les femmes en pré ou post maternité sans solution de logement ou d'hébergement présentant une situation de très grande vulnérabilité nécessitent un accompagnement sanitaire et médico-social spécifique au regard du fait qu'elles présentent souvent :

Centre d'Hébergement d'Urgence Périnatal (CHUP)

- Un facteur de risque médical : retard de prise en charge de la grossesse, rupture dans le suivi ;
- Une typologie familiale spécifique, ne permettant pas l'accès à certaines structures d'hébergement;
- Une situation administrative au regard du séjour qui peut compliquer l'accès au droit commun.

Aussi, les demandes d'hébergement de femmes enceintes ou sortantes de maternité sont fréquentes. Elles peuvent se traduire par des séjours prolongés au sein des établissements de santé, sans raison médicale, dans l'attente de places d'hébergement.



78
personnes accueillies dont
38 enfants



4 mois
durée moyenne de séjour



20 places
sur Orléans et Montargis





CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

CHRS C'EST QUOI ?

« De l'orientation à la sortie en logement autonome. »



Le CHRS d'IMANIS a pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des femmes (avec ou sans enfants), connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle et sociale. D'une capacité de 30 places dont 5 sont réservées exclusivement à l'accueil de femmes victimes de violence en situation de danger, le CHRS propose un hébergement et une mise à l'abri dans un cadre chaleureux, convivial et sécurisé.

Les orientations

Elles sont initialement reçues par le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation). En fonction des disponibilités, le CHRS reçoit une fiche d'orientation qui est alors étudiée lors de la réunion de service du CHRS et qui donne généralement lieu à un entretien de pré admission.



Le rendez-vous de pré-admission

L'équipe du CHRS, consciente de la précarité des femmes qui demandent une place en CHRS, veille à rester réactive. C'est pourquoi le rendez-vous de pré-admission a toujours lieu, très rapidement, après avoir pris connaissance de la fiche d'orientation.

L'Admission

Après le rendez-vous de pré admission, la situation est à nouveau étudiée lors de la réunion de service suivante et peut donc donner lieu à une admission. L'admission est généralement programmée assez rapidement, en effet les femmes orientées sont souvent hébergées de façon précaire et nous tâchons de répondre à leur besoin d'hébergement le plus rapidement possible. Le travailleur social du CHRS, qui va suivre la situation, réserve un temps dédié à l'admission. Il s'agit d'accueillir la personne, de lui présenter l'équipe en place, les lieux où elle va être dorénavant hébergée. Ce premier rendez-vous permet au travailleur social référent de faire plus ample connaissance avec la personne accueillie et de poser les premiers objectifs de travail. ...



...
L'hébergement Le CHRS est installé dans des logements diffus partagés sur les différentes agglomérations, à proximité de toutes les commodités et services institutionnels. Ces logements offrent un compromis entre autonomie et collectivité. Plusieurs logements entièrement équipés (mobilier, électro - ménager, vaisselle, linge de maison) permettent

aux résidentes accueillies de gérer leurs hébergements de façon autonome, tout en profitant des services d'une collectivité. Des bureaux, une salle de réunion et d'activités, un local blanchisserie, un véhicule de service pour les accompagnements viennent compléter les services offerts aux résidentes.

L'accompagnement social

Si nous concevons l'importance

« d'avoir un toit sur la tête », il n'en demeure pas moins que l'hébergement au CHRS est indissociable de l'accompagnement social. A leur arrivée au CHRS, les résidentes se voient dédier un travailleur social qui va les accompagner tout au long de leur séjour. Il s'agit bien d'accompagner et non « de faire à la place de », car le travail sur l'autonomie fait partie intégrante du CHRS.



« IMANIS DIT NON AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES »

L'accueil d'urgence

5 places sont réservées aux femmes victimes de violences et en situation de danger. Au sein du CHRS, ces femmes reçoivent un accueil sécurisé, anonyme, une mise à l'abri et un accompagnement social. Un numéro spécialement dédié aux urgences permet aux partenaires et à la Police de nous joindre de façon immédiate. Une organisation est spécialement adaptée à ce type d'accueil, en effet les femmes accueillies arrivent dans l'urgence sans rien. Il est donc indispensable de prévoir un stock de denrées non périssables, des articles de puériculture, des articles d'hygiène, des vêtements de rechange. Des jeux, livres, jouets sont à la disposition des enfants qui ont dû quitter leur foyer avec leur mère, dans l'urgence. L'accompagnement social vient lui aussi s'adapter, les premiers rendezvous permettent souvent aux femmes victimes de violence de parler de ce qu'elles ont vécu. C'est ensuite que l'on peut

s'atteler aux premières démarches (dépôt de plainte, demande d'aide juridictionnelle, trouver un avocat, débloquer les ressources etc...). Le caractère discret du CHRS, l'ouverture sécurisée, la vidéoprotection, la présence permanente d'équipiers, viennent rassurer ces femmes. Les femmes victimes de violence sont souvent isolées, c'est pourquoi nous veillons à les mettre en lien avec certains partenaires spécialisés dans la question des violences faites aux femmes, tel que le LAE (Lieu d'Accueil et d'Ecoute) .

« IMANIS DIT NON À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS »

Le réseau AcSé ou Accueil Sécurisant

Il s'agit d'un réseau national, qui regroupe une soixantaine de CHRS dans toute la France, dont le CHRS IMANIS et qui vient en aide aux victimes de la traite des Êtres Humains, d'esclavage sexuel ou domestique, de mariages forcés, de crimes d'honneur. Ce réseau propose un hébergement et un accompagnement éloigné géographiquement du lieu de résidence.

de la personne victime de traite en danger ou en grande vulnérabilité; il agit comme pôle ressource auprès des professionnels en contact avec des personnes victimes. Le Dispositif National Ac.Sé fait partie intégrante des mesures de protection des victimes de la traite en France, telles que citées dans le décret n° 2007-1352 du 13 septembre 2007 relatif à «l'admission au séjour, à la protection, à l'accueil et à l'hébergement des étrangers victimes de la traite des êtres humains». Le Plan d'Action National de lutte contre la traite 2014-2016 cite le Dispositif National Ac.Sé comme étant l'outil de protection des victimes de la traite en France. Le CHRS IMANIS est fier de s'associer à ce combat en proposant 2 places à ce type d'accueil, les victimes accueillies au sein du CHRS y reçoivent outre un hébergement sécurisé, un accompagnement social personnalisé . En lien avec les juristes du Dispositif National Ac.Sé, les travailleurs sociaux du CHRS accompagnent les victimes dans leur demande d'asile, la reconnaissance de leur statut de victime ayant droit à une protection internationale et enfin à l'ouverture de leurs droits.



Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)



106
personnes accueillies dont
33 enfants



5 mois
durée moyenne de séjour

SOS FEMMES

C'EST QUOI ?

« Accueil d'urgence pour les femmes victimes de violences »

Le CHU Femmes Victimes de Violences est accessible à toutes femmes victimes, quel que soit le type d'agression (verbale, physique, psychologique, administrative, économique et/ou sexuelle). Elles peuvent y être accueillies avec leurs enfants. L'orientation se fait par l'intermédiaire du 115.

Ces places sont ouvertes 7j/7 et 24h/24. 20 places sont mises à disposition pour cet accueil spécifique (10 à Montargis, 4 à Orléans ouvertes en octobre 2022 et 6 places supplémentaires ouvertes à Orléans au dernier trimestre 2023).

Après l'accueil d'urgence, les travailleurs sociaux construisent avec les femmes des projets de reconstruction de long terme (emploi, logement, démarches juridiques).



L'orientation sur le dispositif FVV se fait par l'intermédiaire du 115 avec pour conditions d'accès, les problématiques suivantes :

- Violences domestiques (coups, violences psychologiques)
- Harcèlement ou agression sexuelle (viol, agression intrafamiliale ou dans la rue)
- Trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle, mutilation génitale féminine)

Les personnes prises en charge sont accompagnées tout au long de leur séjour. L'équipe dans sa globalité travaille autour de l'autonomie des personnes accueillies, valeur essentielle à l'association. La durée de la prise en charge est directement liée à la situation de la personne, aux objectifs fixés et à leur réalisation.

Le travail d'accompagnement vise à favoriser :

- Accès aux droits civiques et sociaux
- Accès aux soins et à la santé
- Accès au logement
- Accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi
- Accès à la culture et aux loisirs

Le 1er mars 2023, l'association IMANIS reprend le dispositif d'hébergement d'urgence porté par Orléans Métropole et géré par une autre association depuis 2018.

Situé en cœur de ville d'Orléans, il met à disposition 20 places d'urgence, réparties en 8 chambres, dont 1 PMR.



LOIRET

95
personnes accueillies dont
37 enfants

20
places

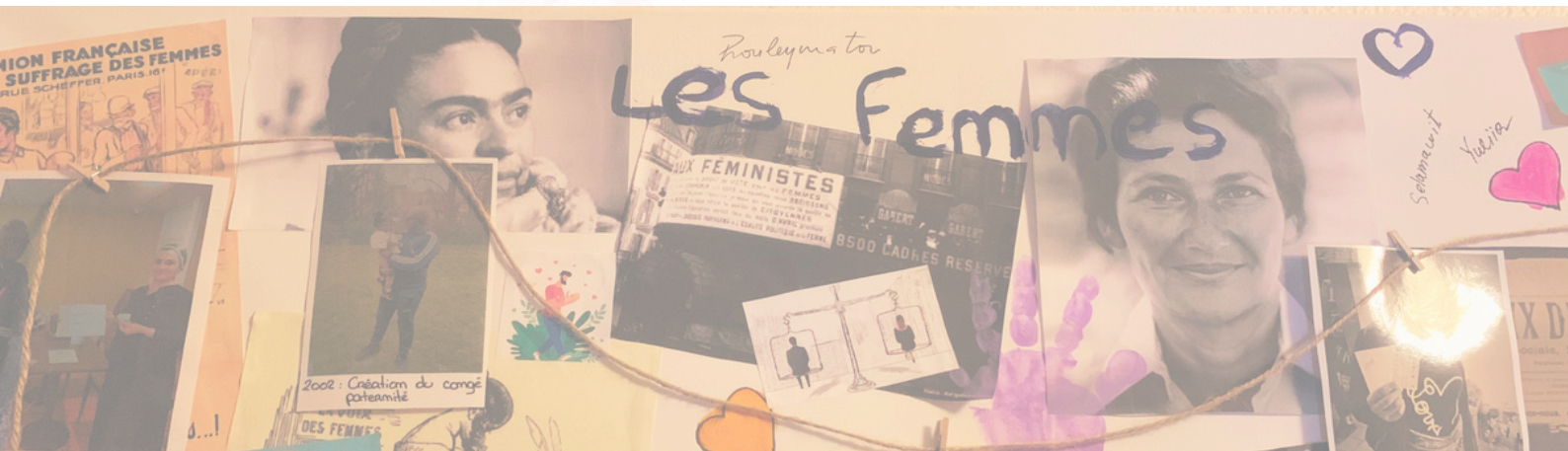
2,8 mois
durée moyenne de séjour

ORLÉANS MÉTROPOLE

107
personnes accueillies dont
62 enfants

20
places

56 jours
durée moyenne de séjour

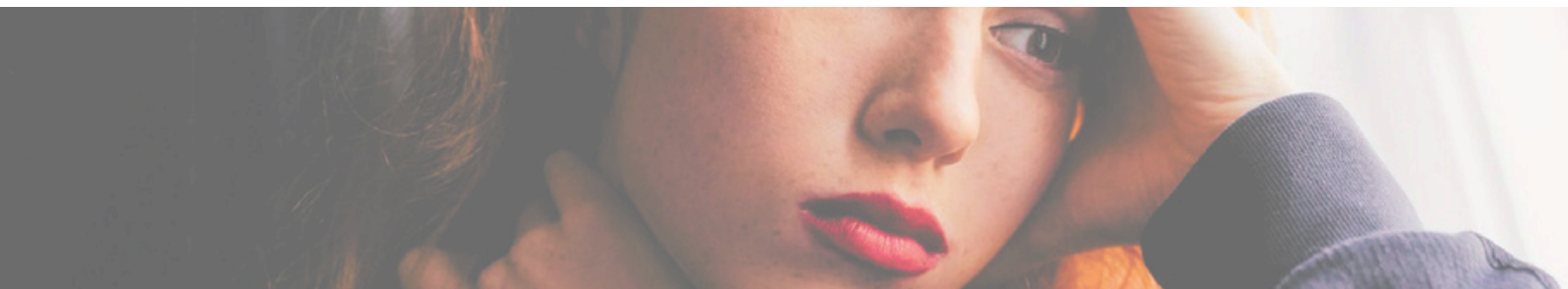




SERVICE D'ÉCOUTE, DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT MOBILE

SESAM C'EST QUOI ?

« Se rend disponible et accompagne les personnes souhaitant sortir de la prostitution. »



Le Service d'Écoute de Soutien et d'Accompagnement Mobile (SÉSAM) est un service qui couvre trois volets.

Le premier volet est le repérage et l'accompagnement social de personnes en situation de prostitution ou déjà engagées dans un parcours de sortie avec trois objectifs :

- garantir la qualité de l'accompagnement et sécuriser le parcours de sortie de la prostitution,
- accompagner à la réinsertion sociale et professionnelle,

- prendre en charge la personne en situation de prostitution dans sa globalité.

Le second volet est la formation des professionnels afin de les aider à repérer les signes chez les personnes concernées et déconstruire les préjugés liés à la prostitution.

Enfin, **le dernier volet de SÉSAM est la sensibilisation** du grand public. Il se caractérise par la mise en place de différentes actions d'information et de prévention.

SÉSAM accompagne toutes les personnes majeures, hommes et femmes avec ou sans enfants.

Les orientations se font par le biais des associations ou sur sollicitations des personnes en direct. L'accompagnement est sur la base de la libre adhésion et peut-être contractualisé. Les contrats sont alors d'une durée de 3 mois renouvelables si besoin.





SESAM

pour les personnes en situation prostitutionnelle

Service d'Écoute, de Soutien et d'Accompagnement Mobile

plus d'infos sur imanis.fr

SESAM sur les réseaux :

-  [tiktok.com/sesam.45](https://www.tiktok.com/sesam.45)
-  **02 38 56 40 86**
-  [instagram.com/sesam.45](https://www.instagram.com/sesam.45)
-  sesam.45@imanis.fr
-  [snapchat.com/sesam.45](https://www.snapchat.com/sesam.45)



15
personnes accueillies



5 mois
durée moyenne
d'accompagnement



1
parcours de sortie de
prostitution signé



PÔLE HABITAT



iMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE



ACCUEIL DE NUIT

C'EST QUOI ?

« C'est un dispositif de mise à l'abri inconditionnelle »



IMANIS a ouvert ses premières places d'accueil de nuit sur le secteur de Pithiviers lors de la période hivernale en 2009.

L'Accueil de nuit compte, aujourd'hui, 16 places réparties sur 2 grands appartements et propose un hébergement semi-collectif avec un espace de nuit et un espace de vie partagé par les personnes accueillies.

Les ménages sont accueillis de manière inconditionnelle :

Toute personne, à condition d'être majeure, ou accompagnée de son représentant légal, peut être accueillie au sein de l'ADN.

Les personnes sont orientées sur prescription du 115.

L'accueil physique de la personne est assuré par un accompagnateur social qui se rend disponible et à l'écoute, et qui permet un accès à la chambre. Lors de l'arrivée au sein de la structure, différents documents administratifs sont remis à la personne accueillie.

Les équipiers IMANIS travaillent au quotidien auprès des personnes accueillies dans l'apprentissage du savoir vivre ensemble, via des gestes de la vie courante, parfois oubliés faute d'autonomie ou suite à un trop long isolement. Ils assurent la bonne tenue des espaces communs, accompagnent sur l'entretien des espaces individuels, le tri des déchets, l'hygiène du linge des personnes.



55
personnes accueillies



16
places d'hébergement



5 857
nuitées

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

CHU C'EST QUOI ?

« Ils ont pour vocation de venir en aides à des hommes, des femmes et des enfants qui se trouvent à la rue »

L'accueil est destiné aux personnes sans domicile ou contraintes de le quitter en urgence (femmes victimes de violence notamment), en situation de précarité et/ou connaissant de graves difficultés sociales. L'hébergement est provisoire (de quelques nuits à quelques semaines) dans l'attente d'une solution de logement durable et adaptée.

Les CHU d'IMANIS proposent d'accueillir des familles, des couples, des personnes isolées, de leur permettre de se poser, de se reposer, de dormir au chaud, à l'abri de la pluie, du vent, du froid et de la violence de la rue.



L'orientation sur le CHU se fait par l'intermédiaire du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) interpellé par un partenaire social. Dès réception de la fiche, la personne est contactée dans les plus brefs délais afin de prendre connaissance des conditions d'accueil et d'hébergement avant son entrée.

M Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

Une fois accueillie et installée, la personne est reçue en entretien afin de poser un diagnostic social et définir avec elle son projet dans le cadre d'un accompagnement individualisé. Les objectifs qui sont fixés, sont suivis au cours de rendez-vous hebdomadaires avec le travailleur social. La durée de la prise en charge est directement liée à la situation, aux objectifs fixés et à leur réalisation.



471

personnes accueillies



135

places d'hébergement



49 156

nuitées d'hébergement





CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE TEMPORAIRE

CHUT C'EST QUOI ?

« C'est théoriquement un dispositif temporaire de 5 mois. »



Il permet d'augmenter ponctuellement nos capacités d'accueil en période hivernale. Néanmoins depuis la crise COVID ces hébergements sont restés ouverts toute l'année et 24 heures sur 24.

Les modalités d'admission restent identiques à celles des places pérennes.

Le public accueilli sur ces places complémentaires ne diffère pas du public accueilli le reste de l'année.

Outre l'augmentation de la capacité d'accueil, les places de CHU Temporaire assurent une continuité d'accueil avec les accueils de jour. Ils permettent aussi la mise à l'abri 24h/24 des personnes accueillies.

Le CHU Temporaire c'est qui ?

Les équipes habituelles se voient renforcées par des équipiers

supplémentaires. La location de logements complémentaires proches de nos installations, permet l'accueil des personnes orientées sur le CHU Temporaire. Cette configuration d'hébergement facilite l'intervention de l'équipe et la coordination des actions.



404

ménages accueillies



120

places d'hébergement



40 459

nuitées d'hébergement sur tout
le département

HÉBERGEMENT DE STABILISATION

C'EST QUOI ?

« Il accueille, oriente, héberge et accompagne des personnes en grande précarité. »



Cet hébergement, ouvert 24h/24h, doit permettre aux personnes éloignées de l'insertion, de se stabiliser grâce au soutien et l'accompagnement social avec pour objectif l'adaptation à la vie active et l'insertion sociale et professionnelle.

IMANIS propose un hébergement de 15 jours renouvelables jusqu'à 3 mois, couplé à un accompagnement personnalisé et individualisé. L'hébergement de stabilisation propose un hébergement semi collectif avec des espaces de nuit et des espaces de vie partagés par les personnes accueillies.

Un entretien hebdomadaire doit permettre à la personne accueillie et au travailleur social qui l'accompagne d'évaluer les besoins du résident, ses attentes et projets. Il permet de contractualiser conjointement des objectifs atteignables afin d'envisager une évolution positive de la situation de la personne accueillie.

L'hébergement de stabilisation, c'est aussi s'approprié ou se réapproprié les gestes du quotidien, de l'entretien du logement à la gestion d'un budget, de la préparation de repas à l'hygiène personnelle. Pour ce faire les équipes sont présentes quotidiennement sur la structure. Elles s'assurent du respect du cadre et du vivre ensemble mais surtout elles sont une référence, une source d'informations pour les personnes accueillies. Au quotidien, les équipes rendent chacun acteur de son quotidien avec pour objectif le développement de son autonomie et de son indépendance. Les professionnels intervenant sur l'hébergement recherchent constamment à mettre en avant les savoir-faire et savoir-être des personnes accueillies en s'appuyant sur leurs potentialités.

Public

Les hébergements de stabilisation accueillent uniquement des personnes majeures, seules ou en couple, sans enfants.

Pour intégrer la structure, les personnes doivent être en situation régulière sur le territoire et orientées par un partenaire via le SIAO.

Si aucune condition de ressources n'est à remplir pour être accueilli sur l'hébergement de stabilisation, une participation équivalant à 15% des ressources est demandée à chaque personne accueillie.

Les problématiques rencontrées par chacun sont très variables. Sur la structure peuvent se côtoyer des personnes expulsées, des personnes sortant d'hospitalisation, des jeunes en rupture d'hébergement familial, des hommes et femmes à la rue suite à une rupture conjugale. Les seuls points communs entre ces personnes sont l'absence de solutions dans leur environnement immédiat (famille ou amis) et l'impossibilité d'accéder à un logement au moment de leur accueil.



42
personnes accueillies



119 jours
de prise en charge/an



PLACEMENT EXTÉRIEUR

C'EST QUOI ?

« Un aménagement de peine tendant à la réinsertion et la prévention de la récidive des personnes placées sous main de justice »



Le placement à l'extérieur est un aménagement de peine qui peut être ordonné en faveur des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement ferme qu'elles soient détenues (la personne termine sa peine à l'extérieur de la prison) ou libres (la personne effectue sa peine à l'extérieur sans avoir été forcement incarcérée).

Le régime juridique du placement à l'extérieur est celui d'une personne sous écrou.

Ce placement a pour objet de proposer aux personnes placées sous main de justice (PPSMJ) :

- Une alternative à l'incarcération dans le cadre de la mise à exécution des courtes peines d'incarcération pour les personnes libres.
- Une période de transition entre l'incarcération et leur libération pour les personnes incarcérées afin :

-d'éviter les sorties sans accompagnement et de lutter plus efficacement contre la récidive,

-de donner aux personnes placées sous-main de justice, le moyen de préparer au mieux leur insertion sociale par un accompagnement individualisé,
-de faciliter l'accès à la formation, à l'emploi, et/ou au soin,
-de lutter plus efficacement contre la précarité à la libération et la récidive.

IMANIS étudie les candidatures proposées par le SPIP et s'engage à recevoir en entretien les personnes qui lui sont orientées (au sein de la structure, en détention ou par téléphone).

En cas d'accord pour accueillir la PPSMJ, IMANIS assure l'accompagnement de la personne dans la construction d'un parcours d'insertion durable.

La prise en charge s'appuie sur l'adhésion de la personne et s'organise sur la notion de parcours en ayant pour priorité la dimension du soin et la dimension socio-éducative de la prise en charge dans le respect de l'individu.

La personne reconnaît le besoin d'accompagnement et engage une démarche vers l'autonomie au travers d'un contrat de séjour et d'un projet personnalisé d'accompagnement, s'intégrant dans un projet de vie.

Elle participe à toutes les activités obligatoires de la structure et bénéficie d'un accompagnement individuel socio-éducatif et, au besoin, médico-psychologique. L'hébergement, la restauration et la prise en charge socio-éducative et médico-psychologique sont assurés par IMANIS en lien avec son réseau partenarial.



Placement Extérieur



3
personnes accueillies



93 jours
de prise en charge/an



2
places



INTERMÉDIATION LOCATIVE

IML C'EST QUOI ?

« Des propriétaires avec une démarche solidaire vis-à-vis de personnes souvent défavorisées. »

Selon le 29^{ème} rapport annuel de l'état du mal-logement en France, présenté par la Fondation Abbé Pierre en janvier 2024, il existe 4,2 millions de personnes mal logées et 15 millions de personnes touchées par la crise du logement.

Ces chiffres sont alarmants c'est pourquoi depuis 2011, l'association IMANIS a décidé de s'associer à la Fondation Abbé Pierre dans le combat contre le mal-logement au travers de son dispositif d'Intermédiation locative.

Il s'agit d'un dispositif de logement intermédiaire destiné à des familles ou personnes seules qui rencontrent des freins à l'accès au logement. Ils peuvent ainsi disposer d'un logement autonome et d'un accompagnement social axé sur la vie quotidienne dans le logement et le relogement pérenne.

L'intermédiation locative offre aux propriétaires la possibilité d'être solidaires des personnes qui ont des difficultés pour se loger tout en leur garantissant des revenus locatifs.

En effet, l'association IMANIS est locataire en titre des logements et garantit donc le règlement des loyers, des charges et l'entretien courant des logements.



L'intermédiation locative en pratique



Les bailleurs

Il s'agit de propriétaires privés qui louent leurs logements à l'association IMANIS, ils ont ainsi l'assurance que leur loyer sera réglé et leur logement entretenu. Au delà de la sécurité financière apportée par l'association, ces propriétaires s'inscrivent dans une véritable démarche solidaire vis à vis de personnes souvent défavorisées.

Intermédiation Locative (IML)

Depuis toutes ces années, les propriétaires font confiance à IMANIS pour la gestion courante de leurs biens. Ils savent à qui sont destinés ces logements et ne craignent pas d'avoir des occupants parfois « exclus » du système.

Le locataire

C'est l'association IMANIS, seule titulaire du bail, qui règle le loyer et les charges même en cas de logement inoccupé. L'entretien courant est également de la responsabilité de l'association.

Les occupants

Il s'agit de personnes seules ou de familles qui rencontrent des freins à l'accès au logement (freins administratifs, dettes locatives, parcours d'errance). Ces personnes doivent avoir des revenus leur permettant de régler une contribution mensuelle ainsi que les factures courantes (EDF, GDF) et un minimum d'autonomie. Tous les logements ouvrent droit à l'aide personnalisée au logement de la caisse d'allocations familiales.



210
personnes accueillies



13 mois
durée moyenne de séjour



34
personnes sorties vers un
logement autonome



PENSION DE FAMILLE

PF C'EST QUOI ?

« “Un vrai logement” pour des personnes isolées. Des logements indépendants construits au milieu de parties communes vivantes... »

Les Pensions de Famille sont une réponse à mi chemin entre la vie en logement autonome et la vie en structure d'hébergement collectif. En effet, considérant que les Pensions de Famille constituent une réponse pertinente pour des personnes isolées, en situation de mal-logement et de grande exclusion, la Fondation Abbé-Pierre nous a soutenus directement dans nos projets et nous accompagne aujourd'hui dans leur développement.

La Pension de famille s'adresse à des personnes isolées recherchant principalement un cadre leur permettant d'élaborer de nouveaux projets. En offrant un logement convivial avec une prise en compte de la solitude, elle leur procure une stabilité, tout en respectant leur autonomie. Cette nouvelle forme d'habitat meublé, à durée indéterminée, répond aux besoins de personnes seules à faibles ressources, adhérant à une dynamique de lieu de vie. Elle leur permet de retrouver un toit, de se reconstruire et de créer de nouveaux liens sociaux.



Le public

La Pension de famille accueille un public hétéroclite avec, comme caractéristiques principales, de faibles niveaux de ressources, issues pour l'essentiel de transferts sociaux, des personnes en situation d'isolement affectif, familial et/ou social, avec des parcours antérieurs faits de ruptures, et parfois de séjours à la rue, des difficultés à assumer seules le quotidien dans un logement, des difficultés de santé, physique et/ou psychologique voire psychiatrique, qui les fragilisent, mais stabilisées avec un relais auprès des structures de soins.

La mixité des profils (âge, parcours de vie, sexe, origine culturelle, problématiques) est recherchée afin de ne pas concentrer les mêmes difficultés dans la structure, et d'assurer une vie collective harmonieuse.



Pension de Famille (PF)

Résidence Accueil

La Résidence Accueil d'Orléans ouverte fin 2020 entre dans le cadre réglementaire des Pensions de famille, avec la particularité de n'accueillir que des personnes souffrant de troubles psychiques stabilisés. L'organisation d'un rythme de vie régulier mis en place favorise l'acquisition de repères dans le temps, indispensables à l'équilibre personnel des personnes dont la problématique est souvent, la désorientation spatiale, le renfermement et le lien social.

Lorsque des difficultés sont repérées, l'accompagnement des résidents par l'hôte d'accueil sur ses gestes basiques du quotidien, constitue par le « faire avec », un temps d'apprentissage constructif. C'est ainsi l'occasion de pouvoir repérer les besoins d'accompagnements spécifiques supplémentaires, de partenariats à mettre en oeuvre, qui viendraient soutenir la personne dans son maintien dans le logement et son bien-être. C'est ainsi que des conventions réglementaires sont passées avec les services médicaux psychiatriques de secteur et les services d'aide à la personne, venant compléter celles liées aux activités et loisirs du quotidien.



58
résidents

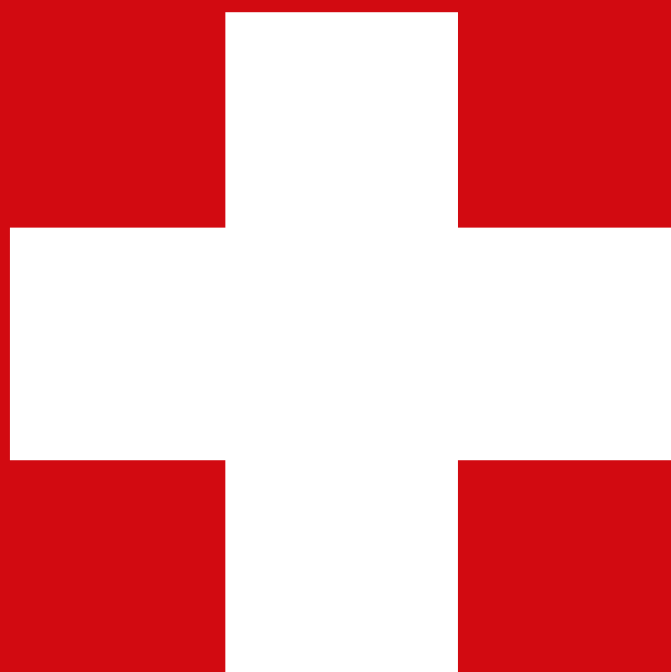


4
établissements



57 ans
moyenne d'âge (de 32 à 75 ans)







PÔLE SANTÉ

IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE DE SOINS INFIRMIERS PRÉCARITÉ

ESSIP C'EST QUOI ?

« Une approche spécifique du soin pour se réapproprier son parcours de santé. »

L'ESSIP est une équipe mobile dont l'objectif est « d'aller vers » le patient. Les bénéficiaires sont des personnes en situation de grande précarité, de tout âge, en situation régulière ou irrégulière, avec ou sans couverture sociale. L'ESSIP intervient sur l'ensemble du département du Loiret, sur les lieux de vie des patients (en structure d'hébergement, habitat précaire, squat ou rue), ou dans les lieux de soins délocalisés (ex : Accueil De Jour).

L'équipe dispense des soins infirmiers aux patients **ne pouvant être pris en charge par le système de soins de droit commun**, dans la limite d'une file active de 13 places autorisées.



La prise en charge d'un patient peut être de courte durée s'il s'agit de soins ponctuels jusqu'à rétablissement ou plus longue s'il s'agit de pathologies chroniques, de perte d'autonomie ou de situations de handicap. La durée prévisionnelle de prise en charge est soumise à la durée de la prescription médicale. Les lieux, les jours et les horaires de passage sont ajustés aux besoins et contraintes du patient. L'équipe s'adapte aux lieux de vie des patients pour réaliser les soins. Le lien avec les partenaires et professionnels de droit commun est assuré tout au long de la prise en charge qui peut être de courte durée s'il s'agit de soins ponctuels jusqu'à rétablissement ou plus longue s'il s'agit de pathologies chroniques, de perte d'autonomie, ou des situations de handicap.



Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)

La durée prévisionnelle de prise en charge est soumise à la durée de la prescription médicale. L'ESSIP peut, avec l'accord du patient, solliciter le médecin orienteur ou le médecin traitant pour un renouvellement de prescription si nécessaire.

C'est qui ?

Composée de deux infirmiers et d'une cadre de santé, l'équipe assure les soins infirmiers personnalisés (par exemple : injections, pansements, bilans sanguins, aide à la toilette, préparation et administration des traitements), 7 jours sur 7 de 7h30 à 19h30 mais peut également effectuer des accompagnements aux RDV médicaux et examens complémentaires et assurer la coordination des soins.



66
patients admis



81 jours
durée moyenne de séjour



GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

GEM C'EST QUOI ?

« Accueil des troubles psychiques vers toujours plus d'autonomie. »

Introduits par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les Groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des dispositifs essentiels dans le paysage de la compensation du handicap et de la restriction de la participation à la vie sociale. Le GEM est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en grande fragilité. Il est organisé sous forme associative et constitué entre personnes ayant des troubles de santé similaires les mettant en situation de vulnérabilité et de fragilité ; il offre un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Les GEM sont dédiés aux personnes présentant un handicap résultant de troubles psychiques, d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.



Les principes : Pair-aidance et empowerment

Les GEM reposent sur la philosophie de la « pair-aidance », c'est-à-dire du soutien par les pairs qui rencontrent des difficultés similaires et sont donc à même d'apporter un soutien, une écoute, un partage d'expériences autour des troubles et du parcours de chacun. La pair-aidance part aussi du principe que chaque personne est experte, de par son expérience, de la maladie. À travers ce partage, c'est la sortie de l'isolement qui est recherchée, la reconstruction du lien social et un mieux-être pour les personnes. En regroupant des personnes ayant des difficultés communes, les GEM valorisent le soutien mutuel et facilitent le lien social, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La gestion par les membres

Les GEM reposent également sur le principe de l'autogestion : leurs membres sont ceux qui les font vivre. Ils décident des activités du GEM dans un esprit de co-construction, mais aussi de son fonctionnement, de son organisation, et ont la charge de sa gestion administrative et financière. Les GEM représentent un outil de l'empowerment des personnes, qui les encourage à être actrices de leur parcours et des choix qui les concernent. Cette notion d'autogestion est importante car elle participe à l'autonomisation de la personne et par là à son insertion sociale et à son mieux-être.

Outil associatif, le GEM met en avant les fondements de la vie du groupe, impose un fonctionnement démocratique et, notamment, redistribue au collectif les bénéfices attendus.



68

adhérents ont fréquenté le GEM



11

passages quotidiens en moyenne



2

séjours collectifs





LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

LAM C'EST QUOI ?

« Un projet de soin au service d'un projet de vie. »



Les Lits d'accueil médicalisés (LAM) ont pour vocation d'accueillir des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

Le niveau de soins doit correspondre à celui d'un retour à domicile, si le patient en avait un. Les lits d'accueil médicalisés permettent à ces personnes de recevoir des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adapté. Ils constituent une modalité de prise en charge globale appropriée, sans limitation de durée, dans un lieu spécifique, quelle que soit leur situation administrative.

Ils ont pour missions :

- De proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés et de participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies ;
- D'apporter une aide à la vie quotidienne adaptée ;
- De mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies ;
- D'élaborer avec la personne un projet de vie et de le mettre en oeuvre. Imanis a ouvert en 2023, une structure d'accueil de 12 places, située à Olivet, répondant à des problématiques départementales.

La durée de séjour n'étant pas limitée dans le temps, elle est déterminée en fonction de chaque situation sanitaire et sociale et définie en lien avec le projet de vie de la personne accueillie.

C'est qui ?

L'équipe des LAM est composée de 2 médecins, de quatre infirmières, de trois aides-soignantes et d'une aide médicopsychologique pour l'équipe médicale/paramédicale ; un travailleur social pour l'accompagnement social. Une équipe d'accompagnateurs sociaux anime les lieux de vie. Ce sont des observateurs du quotidien, de ce qui se vit sur la structure.

Les interventions et compétences de chacun des membres de l'équipe permettent une prise en charge de la personne accueillie dans sa globalité.

M Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)



17
patients admis



228 jours
durée moyenne de séjour

LITS HALTE SOINS SANTÉ

LHSS C'EST QUOI ?

« Accueil temporairement des personnes majeures sans domicile fixe. »

Les structures dénommées « Lits Halte Soins Santé » accueillent temporairement des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée, mais est incompatible avec la vie à la rue. Elles sont ouvertes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tous les jours de l'année. La durée prévisionnelle de séjour est de 2 mois, éventuellement renouvelables. Elles disposent d'une équipe pluridisciplinaire.

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé définit dans sa publication, les 3 grandes missions qui incombent aux Lits Halte Soins Santé (LHSS), qui sont :

- « De proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés, qui leur seraient dispensés à leur domicile si elles en disposaient, et de participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies,
- De mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies,
- D'élaborer avec la personne un projet de sortie individuel. »



Les LHSS d'IMANIS répondent à ces trois missions sur les 2 Pôles Hébergement Santé de Montargis (10 lits) et d'Orléans (12 lits). À Montargis, les LHSS sont implantés depuis l'été 2012 au sein d'un Pôle Hébergement Santé (PHS), qui regroupe également un hébergement de Stabilisation et un hébergement pour mineurs non accompagnés. À Orléans, les LHSS sont adossés à des LAM. Les LHSS hébergent à temps complet pour une durée de deux mois pouvant être renouvelables.

Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Ils ont vocation à remplacer le domicile ou, dans certains cas, à le suppléer. Ils sont, en tout état de cause, des lieux où l'on se pose et qui permettent de traiter, en parallèle, des problématiques médicales théoriquement soignées à domicile. Cette prise en charge a également vocation à autonomiser le patient dans le suivi de sa maladie et/ou affection, qu'elle soit passagère ou chronique.

Les LHSS agissent pour éviter une aggravation de l'état de santé du patient, non plus seulement en faisant du soin médical, mais en faisant également de la réinsertion sociale, en traitant « l'urgence sociale » : mise à jour des papiers d'identité, ouverture de droits, recherche de solutions d'hébergement, voire de logement...

Les LHSS c'est qui ?

Des médecins et des infirmières pour l'équipe médicale/paramédicale et des travailleurs et accompagnateurs sociaux pour encadrer l'accompagnement social et le quotidien.



90
patients admis



81 jours
durée moyenne de séjour





IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

OCCITANIE



Présidente :

Hélène DE CHÂTEAU-THIERRY,
Dirigeante d'Association ESMS

Vice-Présidente :

Nina GAYRARD,
Alternante en Master management et administration
des entreprises parcours - type Qualité Santé Sécurité
au travail et Environnement

Trésorière :

Evelyne FAYE,
Retraitée

Membres :

Marie FRANNEY,
Enseignante, formatrice de futurs enseignants

Raphaël GONÇALVES,
Directeur secteur médico-social



Mot du président



En cette année marquée par l'engagement et la solidarité, IMANIS Occitanie se distingue par son action déterminante au sein du territoire. Porteuse du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO-115) du Tarn, notre association gère également un abri de nuit, un Centre d'Accueil et d'Évaluation de la Situation (CAES), ainsi que de l'intermédiation locative et un accueil temporaire dédié aux déplacés d'Ukraine.

Ce rapport d'activité est l'occasion de saluer l'extraordinaire dévouement de nos équipes, bénévoles et salariés, dont l'engagement sans faille constitue le pilier de notre mission. Leur réactivité et leur capacité à s'adapter aux besoins évolutifs des personnes vulnérables sont autant de témoignages de notre volonté collective d'améliorer les conditions de vie de ceux qui en ont le plus besoin.

La réactivité associative d'IMANIS Occitanie se manifeste à travers une multitude d'actions concrètes, visant à offrir un soutien immédiat et adapté aux situations d'urgence.

Que ce soit par l'accueil inconditionnel dans notre abri de nuit, l'accompagnement personnalisé au sein du CAES, ou encore la mise en place de solutions d'hébergement temporaire pour les déplacés d'Ukraine, notre association s'efforce de répondre avec humanité et efficacité aux défis posés par la précarité.

Notre volonté profonde est d'accompagner les personnes vulnérables vers une plus grande autonomie. Chaque initiative, chaque projet, est pensé dans cette perspective, afin de permettre à chacun de retrouver confiance en soi et de se réinsérer durablement dans la société. Cette ambition ne saurait se réaliser sans la mobilisation de tous, et nous tenons à exprimer notre gratitude à l'ensemble des acteurs qui contribuent, par leur engagement, à faire vivre cette dynamique solidaire. Ce rapport d'activité est le reflet de notre engagement quotidien et de notre détermination à poursuivre notre mission avec la même ferveur. Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir où chacun trouvera sa place, dans le respect et la dignité.

Hélène DE CHÂTEAU-THIERRY
Présidente d'IMANIS Occitanie

TARN



1 - SIAO-115



1 - ABRI DE NUIT



1 - CENTRE D'ACCUEIL ET D'EXAMEN
DES SITUATIONS
2 - HÉBERGEMENT UKRAINE



PÔLE URGENCES SOCIALES



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

SIAO - 115

C'EST QUOI ?

« Le 115 : la ligne d'urgence des grands exclus »



Le SIAO-115, en tant que service opérateur de l'État, met en œuvre les stratégies définies pour l'hébergement et le logement adapté à l'échelle départementale. Ce service assure, grâce à une équipe pluridisciplinaire disponible 24h/24, la régulation des urgences sociales, en répondant aux demandes urgentes des personnes sans-abri, vulnérables ou en situation de précarité. Des bilans quotidiens sont réalisés pour analyser les besoins identifiés et évaluer les réponses apportées sur le terrain.

Ce service unifié s'appuie sur une plateforme, outil informatique au service des usagers. Cette plateforme unique, qui traite de l'urgence et de l'insertion, permet une centralisation de l'offre, avec une visibilité des disponibilités d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logement adapté.

Depuis le 1er janvier 2018, elle est une interface prioritaire et exclusive, toutes les demandes étant gérées par son intermédiaire.

Elle permet une vision exhaustive de l'offre, avec une visibilité des disponibilités des places d'hébergement d'urgence, d'insertion, de logement de transition en temps réel.

Elle améliore la prise en charge des personnes, en facilitant l'évaluation sociale faite par les travailleurs sociaux et en permettant un meilleur suivi du parcours de chacun.

La notion de confidentialité des données est essentielle et toute extraction de données nominatives nécessite une autorisation de la CNIL (Commission

Nationale de l'Informatique et des Libertés) tout ceci dans le but de respecter le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Le 1er janvier 2021, l'association IMANIS Occitanie devient l'opérateur en charge du SIAO-115 (service unifié) du département du TARN. Une évolution puisque jusqu'alors, ce dernier était porté par 3 acteurs distincts (Aide et Accueil en Albigeois pour le volet Urgence / Veille Sociale Antenne Albigeoise, SOLIHA pour le Pôle insertion et SOLIDAC pour l'antenne de CASTRES Pôle insertion).

La spécificité d'un service unifié porté par un seul et même opérateur permet en outre :

- Un meilleur traitement des demandes formulées via la plateforme SI-SIAO, que ce soit sur le volet 115, comme sur celui de l'insertion,
- D'améliorer la qualité de prise en charge des personnes sollicitant le service,
- Une meilleure lisibilité des disponibilités des places d'hébergement et de logement adapté et des demandes d'hébergement reçues,
- De s'inscrire dans un cercle vertueux de la fluidité de l'hébergement,
- De proposer une veille sociale au plus juste de la réalité du terrain.

Toutes les demandes sont établies via la plateforme SI-SIAO et les orientations vers les structures passent également par cette plateforme.

Les travailleurs sociaux du SIAO sont en constante relation avec les

partenaires prescripteurs ainsi que les structures afin de les accompagner lorsqu'ils rencontrent des difficultés à l'utilisation de la plateforme et afin de leur rappeler la nécessité de mise à jour des demandes.

En parallèle, une équipe de professionnels prend en charge la réception, le tri et la coordination des demandes d'orientation, tout en facilitant la collaboration avec les différents partenaires à travers le département, pour l'hébergement d'urgence et le logement adapté.

Le SIAO-115 joue également un rôle de veille sociale, en alertant sur les problématiques identifiées, comme la hausse des demandes de femmes victimes de violences, l'arrivée accrue de nouvelles familles dans le département, ou encore les situations particulièrement vulnérables qui nécessitent une attention renforcée.

L'instruction du gouvernement du 31 mars 2022 est venue préciser un nouveau cadre stratégique et opérationnel pour les SIAO et poser des objectifs de performance de la politique publique. Elle réaffirme le rôle des SIAO dans la coordination de la veille sociale et fixe l'objectif d'une évaluation sociale pour tous. Les dispositifs de la veille sociale (accueils de jours, maraudes, numéro d'urgence 115) sont au plus près des personnes sans domicile et indispensables pour lutter contre le non-recours et la grande marginalité. Nos SIAO ont travaillé une feuille de route avec les autorités respectives pour la mise en œuvre opérationnelle de cette instruction sur chacun des territoires.



40 730 nuitées
d'hébergement d'urgence



Ouvert 24h/24



942 demandes
d'hébergement d'insertion



PÔLE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE



- CAES - CENTRE D'ACCUEIL ET D'EXAMEN DES SITUATIONS

CAES C'EST QUOI ?

« Un centre d'accueil de qualité pour les migrants primo-arrivants »

Le Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES) est une composante essentielle du Dispositif National d'Accueil (DNA), placé sous la gestion de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

Il offre un hébergement temporaire et un accompagnement spécifique, visant à évaluer la situation sociale et administrative des personnes souhaitant déposer une demande d'asile ou déjà engagées dans une telle démarche, quelle que soit la procédure suivie.



Le CAES, qui a ouvert ses portes au mois de juin 2023 offre une capacité de 50 places réparties sur Albi (33 places) et Gaillac (17 places).

La durée de séjour est de 30 jours maximum. Au cours de ce délai, l'OFII procède à leur orientation vers une autre structure du DNA (CADA, HUDA, PRADA...)

M Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES)

En complément de l'accompagnement minimum requis, des cours de français sont proposés au minimum une fois par semaine, accompagnés de sessions dédiées au « parcours civique ».

Ce parcours civique vise à :

- Informer les personnes accueillies sur les différentes étapes de la procédure de demande d'asile ;
- Les initier à la citoyenneté française, avec un accent particulier sur les valeurs de la République, comme la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité.



332
personnes hébergées



42
nationalités différentes

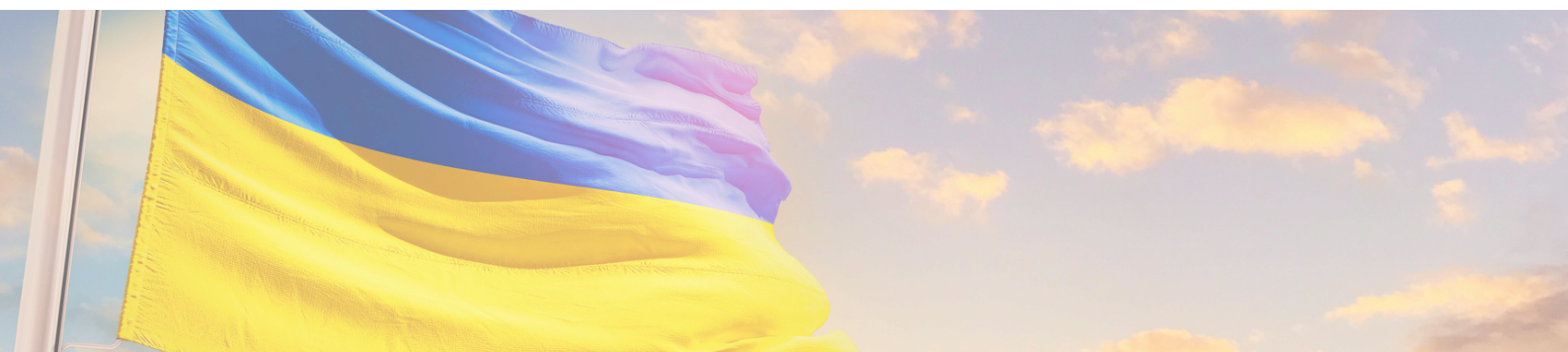


25 jours
durée moyenne de séjour



UKRAINE

UNE TROISIÈME ANNÉE DE CONFLIT...



Le centre d'hébergement constitue une solution temporaire, permettant aux ressortissants ukrainiens accueillis de bénéficier d'un logement en attendant une orientation vers une solution plus durable, ou pour certains, en prévision d'un éventuel retour en Ukraine.

En 2023, le centre d'hébergement était situé dans un hôtel à Albi, réquisitionné pour les besoins de cet accueil spécifique. L'association IMANIS assurait la gestion quotidienne, tandis que l'association SOLIDAC était responsable de l'accompagnement social des ressortissants ukrainiens hébergés. À partir du 1er octobre 2023, l'association IMANIS a pris en charge l'accompagnement social. En décembre, elle a mis fin au partenariat avec l'hôtel pour accueillir les ménages vers des logements diffus.

Au 1er janvier 2024, ce dispositif, d'une capacité de 35 places d'hébergement était réparti dans des logements diffus sur les communes d'Albi, Carmaux et Saint Juéry.



Au 1er juillet 2024, une réduction du financement a conduit à la fermeture de 8 places, affectant ainsi les deux logements situés à Carmaux.

Par la suite, au 1er novembre, une nouvelle réduction de 8 places a été prononcée, entraînant la fermeture du logement de Saint-Juéry.

À la fin de ces ajustements, nous comptons, au 31 décembre 2024, 19 places financées, dont 18 occupées.

Dans le cadre de la prise en charge proposée, IMANIS remplit les missions habituelles d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement, s'axant particulièrement sur l'organisation de la sortie de l'hébergement vers le logement autonome :

- Accompagnement au dépôt d'une demande de logement social
- Visite des logements et accompagnement lors de signatures de baux en collaboration avec les bailleurs sociaux ou privés.
- Accompagnement vers les assistants sociaux de secteur pour demandes d'aides FSL et aides à l'installation.
- Saisie du SIAO pour la mise en place de mesures AVDL (accompagnement vers et dans le logement).

Cependant, l'association rencontre des difficultés pour reloger les ménages qui ne sont plus en activité en raison de leur âge. Les ressources de l'Allocation de Demandeur d'Asile (ADA), temporaires et insuffisantes, ne permettent pas à ces personnes d'accéder à un logement.



303 jours
durée moyenne de séjour



29
places d'hébergement



10
ménages sortis vers un
logement autonome

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE



La mission Français en Langue Étrangère (FLE) a débuté en septembre 2023, dans la volonté d'accompagner les personnes accueillies vers une autonomie et une intégration dans la citoyenneté française à travers l'apprentissage de la langue française.

Durant les quatre derniers mois de l'année 2023, l'animatrice FLE a dispensé ses cours auprès de 49 personnes accueillies dans les Centres d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES) diffus des villes de Gaillac et d'Albi.

L'intervenante FLE propose des séances d'1h30 à 2 heures par intervention, par groupe. Elle évalue les niveaux de chacun afin d'adapter le contenu des séances, d'une semaine à l'autre.

Dans le département du Tarn, l'animatrice FLE intervient uniquement sur le Centre d'Accueil et d'Examen des Situations. Les Centres d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES) permettent à la fois d'assurer un hébergement temporaire aux demandeurs d'asile, d'organiser leur accès au Guichet Unique pour Demandeur d'Asile (GUDA) puis de les réorienter vers des hébergements adaptés.

La durée de séjour sur le dispositif est très courte (1 à 4 semaines en moyenne). De ce fait, les cours dispensés sont essentiellement axés sur les thèmes suivants :

- Savoir se présenter et présenter quelqu'un
- Savoir se situer dans le monde, en Europe, en France
- Savoir s'orienter et demander son chemin
- Les valeurs de la France
- La culture française

A chaque cours, une animation flash est proposée pour instaurer une dynamique de groupe favorisant les échanges entre les apprenants.

Deux salles de formation ont été aménagées, permettant de réunir des groupes allant jusqu'à 12 personnes par cours. L'organisation des groupes dépend des arrivées sur le dispositif, sur orientation de l'OFII.

Cette année a été marquée par la richesse des échanges et l'enthousiasme des apprenants de français langue étrangère.

Les interactions en classe ont été particulièrement enrichissantes, grâce à la diversité des origines et des langues maternelles des participants. Nos pratiques de travail ont largement favorisé ces échanges, notamment par l'utilisation fréquente de documents projetés qui ont facilité le premier contact avec la langue et encouragé les discussions.

Cette approche dynamique et interactive a non seulement renforcé la motivation des apprenants, mais a également créé un environnement propice à l'apprentissage et à la découverte culturelle.

Face à cet enthousiasme, de nouveaux outils linguistiques sont actuellement en développement afin de maintenir cette motivation et de permettre aux apprenants de poursuivre leur apprentissage en dehors des sessions de cours.



206
personnes accompagnées



91
séances



29 ans
de moyenne d'âge



PÔLE HABITAT



iMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

ACCUEIL DE NUIT

C'EST QUOI ?

« C'est un dispositif de mise à l'abri inconditionnelle »



L'Abri de Nuit (ADN) a ouvert ses portes à Albi, au mois de juin 2022. Ce dispositif a une capacité d'accueil de 10 places réparties sur deux T4, situés dans le quartier de Cantepau. Les logements sont à proximité des transports en commun.

L'abri de nuit s'adresse aux familles vulnérables et propose un accueil inconditionnel en lien avec une problématique d'hébergement nécessitant une mise à l'abri. Les personnes y sont orientées sur prescription du 115. L'accueil est d'une nuit, renouvelable par appel quotidien au 115. Il doit permettre de poser la situation d'urgence et d'envisager un accompagnement à plus long terme, d'un point de vue logement ou hébergement.



Initialement, les ménages avaient accès à une collation et un petit-déjeuner proposés par l'association. Pour permettre aux personnes hébergées, principalement des familles avec enfants, de bénéficier de repas équilibrés, les services de l'État, sur proposition de l'association IMANIS, ont décidé de financer des chèques services. Cette initiative, mise en place en Octobre 2024, a permis aux ménages de diversifier leurs repas et d'acheter des aliments plus adaptés à leurs habitudes alimentaires.

Ouverture 10 places supplémentaires

Au 1er décembre 2024, 10 places supplémentaires ont été financées, toujours destinées au même public, à savoir les familles avec ou sans enfants. Ces nouvelles places sont disponibles jusqu'en juin 2025, pour l'instant.



69
personnes accueillies



10
places d'hébergement



3 656
nuitées



IMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

**BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTÉ**



Président :

Nicolas DUCHÊNE,
Dirigeant entreprise Espaces Verts, Formateur
paysagiste

Trésorière :

Isabelle BERRUET,
Retraitée éducation nationale

Membres :

Marie FRANEY,
Enseignante, formatrice de futurs enseignants

Raphaël GONÇALVES,
Directeur secteur médico-social



Mot du président



Chers membres, bénévoles, partenaires et amis de l'association IMANIS Bourgogne-Franche-Comté,

En cette fin d'année, il est temps de faire le bilan des actions réalisées au sein de notre association. L'année écoulée a été marquée par un engagement sans faille de nos équipes, tant bénévoles que salariées, qui ont su faire preuve de dévouement et de résilience face aux défis rencontrés.

Dans le département de la Nièvre, notre accueil d'urgence a continué d'offrir un refuge et un soutien indispensable aux personnes vulnérables. Grâce à la mobilisation de chacun, nous avons pu accueillir, écouter et accompagner celles et ceux qui en avaient le plus besoin. Chaque geste, chaque parole de réconfort a contribué à redonner espoir et dignité à nos bénéficiaires.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos bénévoles et salariés. Votre engagement quotidien, votre générosité et votre détermination sont les piliers sur lesquels repose notre action. C'est grâce à vous que nous pouvons mener à bien notre mission et faire une différence dans la vie de tant de personnes.

L'année à venir s'annonce riche en défis, mais nous les abordons avec enthousiasme et détermination. Nous savons que de nombreux obstacles restent à surmonter, mais nous sommes convaincus que, ensemble, nous avons la force et les ressources nécessaires pour les relever. Le mouvement IMANIS, dont nous faisons partie, nous apporte un soutien précieux et nous inspire à poursuivre nos efforts avec toujours plus de passion et d'innovation.

En conclusion, nous souhaitons remercier chaleureusement tous ceux qui nous soutiennent et nous accompagnent dans cette belle aventure humaine. Que ce soit par des dons, des financements, du temps ou des encouragements, chaque contribution compte et nous permet d'avancer. Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs de solidarité, de partage et de respect qui nous animent.

Avec toute notre reconnaissance et notre détermination à poursuivre notre mission,

Nicolas DUCHENE

Président d'IMANIS Bourgogne-Franche-Comté

NIÈVRE



1 - CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE



PÔLE HABITAT



iMANIS
ACTEUR SOLIDAIRE

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

CHU C'EST QUOI ?

« Ils ont pour vocation de venir en aides à des hommes, des femmes et des enfants qui se trouvent à la rue »

Fin 2023, IMANIS va répondre favorablement aux sollicitations des services de l'État de la Nièvre et ouvrir un centre d'hébergement d'urgence de 16 places à Cosne sur Loire. L'association IMANIS Bourgogne Franche Comté voit le jour et va prendre en charge, dès le mois de février 2024, des personnes orientées dans le département de la Nièvre dans le cadre des opérations de mise à l'abri conduites en Ile de France.

L'hébergement d'urgence héberge tout public ayant été orienté par le SAS de Besançon. En effet, selon l'instruction du 13 mars 2023, « le dispositif arrêté repose sur l'orientation pour une durée courte (trois semaines) de publics en provenance d'Île-de-France dans des sas mis en place dans chaque région métropolitaine, (à l'exception des Hauts-de-France, de l'Île-de-France et de la Corse).



Au sein de chaque sas, un examen systématique de la situation administrative des personnes prises en charge devra être mené, afin de procéder à leur orientation. (...) l'issue de cette qualification de premier niveau, les personnes seront orientées vers le type d'hébergement correspondant à leur situation (...) les personnes ne correspondant à aucune des situations ci-dessus, n'étant pas sous le coup d'une OQTF exécutoire et souhaitant introduire une demande d'examen de leur droit au séjour seront systématiquement orientées vers l'hébergement d'urgence généraliste.] en sera de même pour les personnes ayant introduit une demande d'asile mais qui ne peuvent prétendre au bénéfice des conditions matérielles d'accueil »

C'est un CHU en diffus composé de 3 logements distincts. Un accompagnement social complète cet accueil afin de pouvoir accompagner les ménages vers une solution pérenne.

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)

Sur les 6 familles prises en charge en 2024 :

- Une famille hébergée au CHU de Cosne a quitté le dispositif pour s'installer dans une petite ville voisine dans le parc public.
- Une famille est partie vers un ancien logement de famille.
- Trois familles sont reparties dont deux à Paris car elles ne souhaitent pas commencer un accompagnement social à Cosne.
- Un père et son fils sont partis séparément et sont hébergés chez des tiers.
- Un homme âgé, vulnérable et en mauvaise santé a été orienté dans un dispositif de Lits Halte Soins Santé.
- Deux jeunes hommes ont rejoint un HUDA en raison de leur situation administrative.

7 fins de prise en charge ont été prononcées car les personnes n'adhéraient pas à l'accompagnement social et/ou n'étaient que très rarement présentes dans l'établissement



40

personnes accueillies



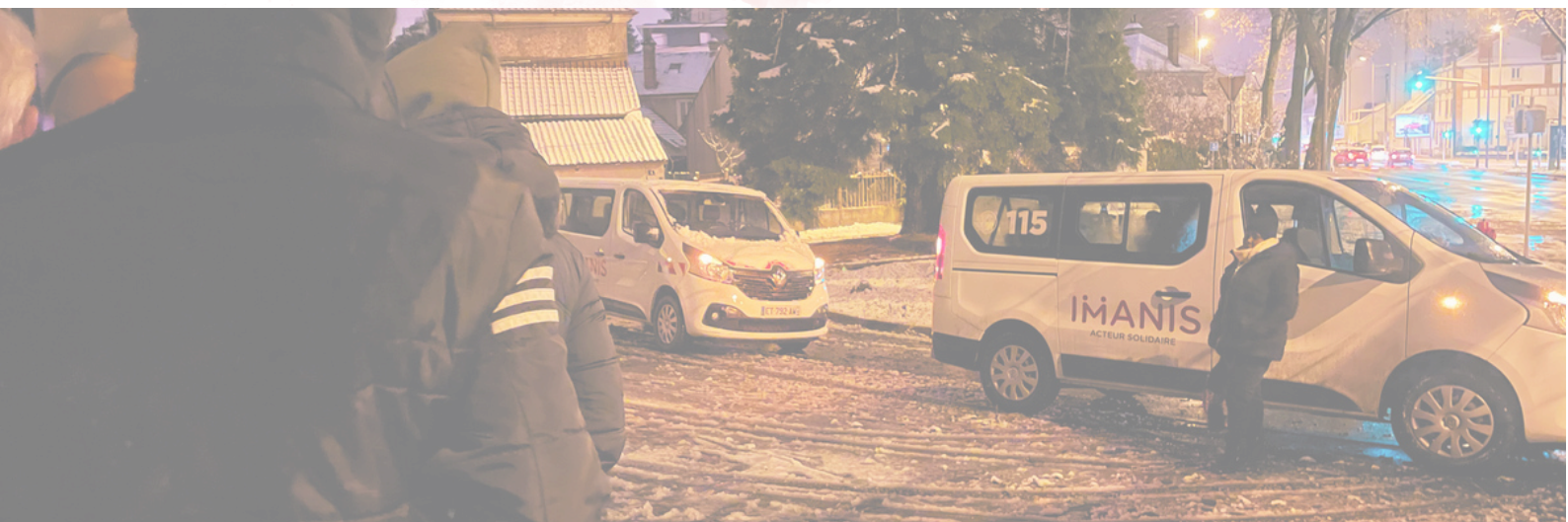
71 jours

durée moyenne de séjour



2830

nuitées d'hébergement





Pour aller plus loin

RETROUVEZ-NOUS

SUR NOTRE SITE INTERNET

www.imanis.fr



COMMENT NOUS JOINDRE ?

www.imanis.fr/annuaire

IMANIS

ACTEUR SOLIDAIRE



IMANIS - Siège Social
21 avenue de Verdun - 45200 MONTARGIS
imanis.fr

